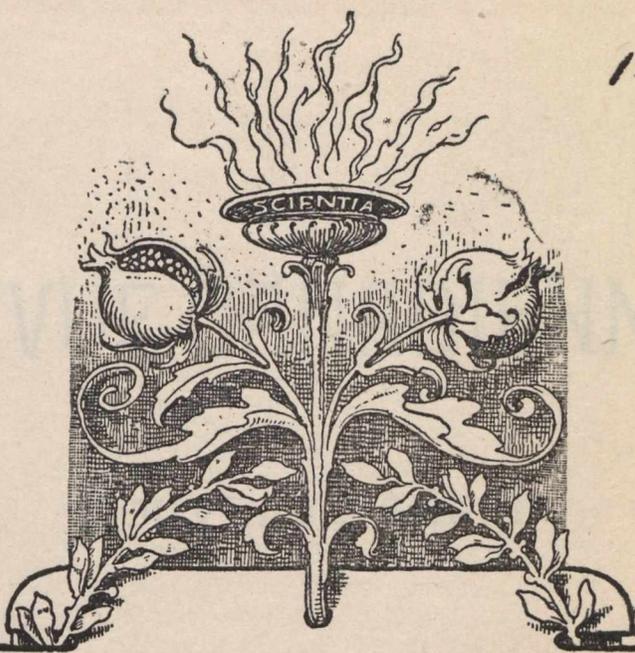


44056
14-1306



REVUE CANADIENNE
NOUVELLE SERIE
VOLUME XVIII
1916
JUILLET - DECEMBRE

76



1173



REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE
VOLUME XVII

1916

ARLETT - GOSWAMI

REVUE

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XVIII

1916



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
MONTRÉAL, Canada

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XVIII

1916

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, QUEBEC

A la Faculté des arts ⁽¹⁾

TOUS se rappellent l'apostrophe brutale. Le poète, après avoir exprimé son admiration pour le génie militaire de Napoléon, condamne cependant sa mémoire. Il motive son blâme par cette interpellation imagée :

*Tu méprisas toujours, comme une arme émoussée,
Le seul glaive qui dure : esprit, âme, pensée.*

Il serait faux de prétendre que les nations, depuis le 4 août 1914, ont " *méprisé le seul glaive qui dure* ". Mais il est vrai que la date fatale leur en a mis de force un autre entre les mains. Elles ont dû le manier sans relâche depuis deux ans. Cette contrainte a fait se rouiller au fourreau l'arme par excellence de la pensée, l'expression littéraire.

* * *

Notre Faculté des arts a subi le contrecoup de cette gêne.

Un premier deuil lui est allé au coeur, bien qu'il n'ait pas affecté son personnel enseignant. Son doyen, Mgr Racicot, auxiliaire de Montréal, voyait déjà, depuis trois ou quatre ans, son action paralysée par une maladie pénible. La Providence, en l'appelant là-haut dans le cours de cette année, lui a fait un sort meilleur. Le successeur du regretté

(1) Rapport du travail accompli pendant les années universitaires 1914-15 et 1915-16. Lu à la séance publique de clôture, le mercredi 3 mai 1916.

défunt, Mgr Georges Gauthier, a tracé, en quelques pages aussi pleines d'onction que de vérité, le portrait de ce prêtre selon le coeur de Dieu. L'Université n'oubliera pas de sitôt cet homme d'action ; il lui avait rendu d'incalculables services. La Faculté des arts surtout, dont il était le doyen, se souviendra de l'intérêt qu'il portait à ses moindres développements.

La mort de Mgr Racicot a frappé la Faculté dans son personnel administratif. Le départ de M. René Gautheron l'a atteinte dans son personnel enseignant. Au premier appel de sa patrie, notre professeur de littérature est parti pour l'autre front de bataille. La fortune lui fit là bonne figure. Analyste délicat, il disséquait ici avec art les meilleures pages des auteurs de France. Evocateur charmant, il ressuscitait les époques, les moeurs, les traditions dont les mémorialistes gardent pieusement le souvenir. Là-bas ses chefs lui ont conservé sa plume. Secrétaire d'état-major, il apporte à la rédaction d'ordres et de rapports techniques la même clarté, la même sobriété, la même vigueur que celles qui distinguaient ici ses conférences intimes ou publiques. Le militaire est demeuré lettré ; le lettré ne semble nuire en rien au militaire.

Si la France a bénéficié d'une force effective, la Faculté des arts a du même coup perdu le meilleur de la sienne. Le cours de littérature dû être supprimé durant toute l'année 1914-1915. Cette suspension, plusieurs en ont exprimé leur regret. Devant l'inévitable, ils ont compris. Pendant la première année au moins du conflit, la parole devait se taire devant l'action.

I

La Faculté des arts n'est pas cependant demeurée absolument inactive. Elle a travaillé à développer son organisation.

L'enseignement secondaire est l'avenue qui conduit jusqu'à elle. Elle s'est attachée à embellir cette avenue. Trois oeuvres surtout ont attiré son attention : les collèges classiques et classico-commerciaux où se forme la jeunesse virile, l'Ecole d'enseignement pour les jeunes filles et l'enseignement moderne pour les communautés de Frères.

* * *

Ce dernier organisme remonte à quelques années déjà. De par leur nature, les congrégations de Frères sont destinées à l'enseignement primaire. Certains de leurs membres estimèrent qu'ils accroîtraient leur compétence dans leur domaine propre s'ils conquéraient de plus le diplôme d'un enseignement supérieur au leur. L'enseignement secondaire moderne fut donc créé. Le programme en est en tout semblable à celui de l'enseignement secondaire classique, excepté sur un point. Les langues vivantes, le français et l'anglais, remplacent ici les langues mortes, le grec et le latin. Le programme est on ne peut plus compréhensif. Il impose, aux candidats de lettres, quatre années d'études surrogatoires ; il en impose quatre également aux candidats de sciences. Le Frère qui aspire au baccalauréat de lettres-sciences doit donc parcourir tout un nouveau cycle de huit années d'études complexes. L'on ne saurait exagérer ni l'aridité de leur tâche volontaire, ni le mérite des concurrents. Tout ce labeur, ils doivent l'accomplir sans déroger en rien à leurs fonctions et obligations de professeurs. Celles-ci les absorbent pendant huit heures par jour en moyenne. On imagine à quel degré les candidats portent l'esprit de travail et l'ambition de réussir.

Jusqu'à l'heure, quatre congrégations ont accepté ce nouveau fardeau : les Frères Maristes d'Iberville, les Frères

de l'Instruction chrétienne de Laprairie, les Frères de Sainte-Croix de la Côte-des-Neiges et les Frères de la Croix de Jésus de Rimouski. En 1914, la Faculté avait la joie de décerner le diplôme de lettres au Frère Ernest-Béatrix, des Maristes, ainsi qu'au Frère Arsène-Louis, de l'Instruction chrétienne. Elle décernait le diplôme de sciences avec la note *distinction* au Frère Anatolius-Louis, de l'Instruction chrétienne également. En 1915, deux membres encore de cette dernière congrégation conquéraient ce même diplôme de sciences, les Frères Ignace-Marie et Gérard-Majella, celui-ci avec la note *distinction*.

Deux de ces ouvriers laborieux réclament un hommage spécial. Le 15 octobre 1914, le Frère Ange-Emile, des Maristes, l'un des candidats heureux de 1913, succombait face à l'ennemi sur les bords de l'Oise. Le 30 janvier dernier, s'éteignait à l'Hôtel-Dieu de Montréal le cher Frère Jean-Baptiste de la Salle, directeur des études chez les Frères de l'Instruction chrétienne. "Son ambition de développer chez ses subordonnés le goût du travail et le souci de leur compétence professionnelle", a-t-on écrit, "n'avait d'égales que la hauteur de ses aspirations religieuses et l'étendue de ses connaissances en tout ordre. Il a rendu d'inappréciables services non seulement à sa Congrégation, mais à une foule d'esprits sur lesquels s'exerçait le rayonnement de son intelligence et de son coeur." Le Frère Louis-Eugène, appelé au poste laissé vacant par ce départ, est de taille, nous le savons, à ne pas trouver trop lourde la succession.

* * *

A l'Ecole des jeunes filles, l'on a dès le début joint l'enseignement commercial au classique et préféré celui-ci au moderne. La préférence s'explique. Dans les couvents, on dis-

tribue déjà un enseignement à base de littérature et de langues vivantes. L'idée devait venir aux directrices de cultiver davantage un certain nombre de leurs élèves, plus libres de leur temps ou moins pressées de se lancer dans la vie, en leur ouvrant les trésors de l'antiquité. L'idée vint en effet aux Dames de la Congrégation. D'autres communautés de femmes l'ayant agréée, on ouvrit l'Ecole à la maison-mère de la rue Sherbrooke. On adopta pour programme le programme même des collèges classiques, en supprimant provisoirement le grec. A ce cours classique on annexa un cours commercial. Dans l'automne de 1914 une section nouvelle fut ajoutée, l'Ecole d'enseignement ménager. Les jeunes filles y complètent, par l'exercice de l'art culinaire, leurs travaux d'art littéraire. Enfin, une section d'oeuvres sociales fournit, aux diplômées comme aux aspirantes, l'occasion de se dépenser au soulagement de la misère, après avoir appris à le faire dans les cercles d'études.

Chaque année, depuis huit ans, l'Ecole présente au baccalauréat plusieurs candidates dont le succès récompense chaque fois le travail ardu. En juin 1914, l'Université décernait à Mlles Irène Lesage, Blanche Garceau et Evangéline Zappa, le diplôme de bacheliers ès arts. La première l'avait conquis avec distinction. L'an dernier, Mlle Angéline Richer recevait le diplôme de bachelière ès lettres, pendant qu'une Soeur de Jésus-Marie obtenait celui de bachelière ès arts avec distinction. Une Soeur de la Congrégation de Notre-Dame, déjà licenciée en philosophie, méritait le même titre et la mention *avec la plus grande distinction*.

Nous ne croyons pas trahir les secrets des dieux en annonçant dès aujourd'hui, dans ce domaine, une amélioration imminente. Les élèves anglaises de nos couvents se plaignaient depuis longtemps de ne pas trouver ici un cours de

high school sanctionné par l'Université. Celles qui s'en vont à l'étranger ne pouvaient dès lors être admises de plein pied dans les Universités anglo-catholiques, même si elles s'étaient munies d'avance, à l'Ecole, du diplôme d'enseignement secondaire. On a tracé pour ces élèves un programme de *high school*, couronné par l'obtention d'un parchemin universitaire. Celles qui en seraient munies verraient par là s'ouvrir toutes grandes devant elles les portes de Washington ou de Georgetown.

* * *

Un progrès analogue s'est manifesté dans l'enseignement secondaire des garçons. Pédagogiquement, tous les collèges classiques et classico-commerciaux de la province civile relèvent de la section-mère de Québec. Territorialement, ceux de Sainte-Thérèse, Sherbrooke, L'Assomption, Saint-Laurent, Joliette, Saint-Hyacinthe, Rigaud, Montréal, Valleyfield, Saint-Jean, soit dix sur dix-neuf, appartiennent à la province ecclésiastique de Montréal et à la région universitaire de la section montréalaise.

Ces dix maisons ont suivi le mouvement qui entraîne notre enseignement secondaire depuis 1914. A cette date, un congrès général fournit l'occasion d'exprimer certains *desiderata*. On souhaitait, entre autres, la publication d'un bulletin intercollégial et de catalogues de livres pour bibliothèques de classe. Ces vœux sont aujourd'hui satisfaits.

Au catalogue demandé d'autres, contenant les livres utiles à l'enseignement du français et à l'instruction religieuse, sont venus s'ajouter. Le *Comité permanent des collèges* a lancé, en novembre dernier, le premier des trois numéros annuels de son Bulletin. Le secrétariat en a été établi ici même, à l'Université. Plusieurs des maîtres les plus compétents de

la région y ont mis leur science à la disposition de leurs collègues. L'on prévoit déjà l'heure prochaine où la revue, de trimestrielle qu'elle est en 1916, deviendra bi-mensuelle et même mensuelle.

II

Son application aux choses de l'enseignement secondaire n'a pas empêché la Faculté de s'intéresser à l'enseignement supérieur, son objet premier. Cinq cours composent le *curriculum* actuel de cette Faculté. Le premier, celui de littérature française, fondé en 1898, par feu M. l'abbé Colin, supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice à Montréal, est confié à un agrégé de l'Université de Paris. Le second a pour objet le droit public de l'Eglise; le troisième, l'esthétique et l'histoire de l'art; le quatrième, des leçons de droit pratique, organisées en 1914 à la demande de l'*Association des femmes d'affaires*; le cinquième, des leçons théoriques et pratiques de chant grégorien.

Pendant la dernière année 1915-1916, le professeur de droit public de l'Eglise, M. l'abbé Perrier, a assumé de nouvelles fonctions. Elles ne lui ont pas permis de reprendre un cours interrompu, depuis quelques années déjà, au grand regret de tous. De même, l'absence prolongée de M. René Gautheron, professeur de littérature française, nous a privés de ses leçons. La générosité des Messieurs de Saint-Sulpice lui a continué néanmoins son traitement. Cette circonstance aurait contraint la Faculté à suspendre le cours, cette année encore, si la bienveillance de Mgr l'archevêque, vice-chancelier de l'Université, n'avait mis à sa disposition un fonds spécial.

* * *

Ce cours comprend deux parties : un enseignement didactique, distribué en vingt leçons et destiné surtout aux élèves inscrits; un enseignement historique, de vingt leçons également, donné au grand public.

Cette année, ce dernier cours a été partagé en trois groupes. L'un a été constitué par les dix leçons de M. Lagacé sur l'esthétique et l'histoire de l'art. Les cinq entretiens de M. l'abbé Groulx sur *Nos luttes constitutionnelles de 1791 à 1867* ont formé le deuxième. Le troisième devait comprendre à l'origine cinq conférences de littérature et d'histoire générales. Il a été réduit à trois par la maladie de deux des conférenciers inscrits au programme.

Chacun des trois autres a procuré au public une soirée non seulement récréative, mais instructive. Peu de voyageurs, dans leur tournée d'Europe, ont accompli l'incomparable pèlerinage du Rhin, de Metz à Cologne. M. le docteur Eugène Saint-Jacques, de notre Faculté de médecine, les a conduits, à l'aide de la lanterne magique, à travers ce pays enchanteur. "Son histoire, ses légendes, ses châteaux" feraient difficilement croire que l'atmosphère en est actuellement saturée de civilisation germanique. Avant d'être une voie teutonne, le Rhin a reflété dans ses flots la physionomie des races les plus diverses. Il a servi de chemin aux randonnées des peuples les mieux nantis de culture intellectuelle et morale. Son passé riche de gloire nous a fait oublier son présent trop chargé d'ombres.

MM. Aegidius Fauteux et Antonio Perrault nous ont ramenés en territoire canadien. Qui savait que Montalembert nous a un jour cités comme le modèle des peuples libres ? Qui surtout soupçonnait que cette constatation lui avait attiré un double blâme judiciaire ? Qui, s'il avait su l'un et l'autre, eût demandé compte à l'écrivain de la justesse de son dire ? M.

Perrault, de notre Faculté de droit, a mené à bien cette tâche. Il a ainsi ajouté, à l'histoire de la pensée française sur notre compte, une page vraiment révélatrice.

Ce fut aussi une révélation que l'étude de M. Fauteux sur nos bibliothèques nationales. En s'appuyant sur nos mémoires, le conférencier a établi le soin qu'apportaient nos hommes instruits à s'entourer de livres, ces inséparables compagnons du penseur. Il a raconté les multiples efforts par lesquels on tenta, à diverses époques, de secouer chez nous l'apathie intellectuelle de la masse. L'histoire comique du ventriloque Vattemare, devenu un beau matin protecteur au Canada des lettres, sciences et arts, n'est pas le chapitre le moins instructif de cet inventaire.

* * *

De l'ombre des bibliothèques au grand jour de l'arène parlementaire il y a loin parfois. C'est là pourtant que nous conduisit M. l'abbé Groulx.

Un auditoire nombreux s'est massé, pour l'entendre, dans cette salle. Chacun a pu suivre, phase par phase, à l'aide des indications précises de l'historien, l'évolution de nos grands problèmes constitutionnels : droit de la Chambre à l'administration des deniers publics, responsabilité des ministres à la majorité des seuls représentants du peuple, droit à l'école confessionnelle et séparée, droit de parler et d'enseigner la langue maternelle. Toutes ces grandes questions, auxquelles il avait donné pour préface une esquisse du parlementarisme anglais et canadien, notre professeur d'histoire du Canada les a exposées avec l'impartialité d'un juge, l'amour d'un enfant, la verve d'un vengeur. Les contradictions d'un régime absurde et la vaillance hautaine de nos pères lui ont toutes

deux arraché des pages pleines d'émotion. Le courant eut tôt fait de se répandre dans l'auditoire. De ses études, enrichies par la documentation la plus minutieuse et une rare vivacité de style, M. Groulx a tiré deux conclusions consolantes. Tout ce que nous considérons comme nos libertés est inscrit soit dans la loi naturelle soit dans le droit anglo-canadien. On ne peut effacer les premières sans raturer la signature même de Dieu. On ne saurait supprimer les secondes sans faire mentir le *fair play* britannique. Puis, si ces libertés sont inscrites dans notre code, il ne faut remercier la générosité ni des Saxons d'Angleterre ni des Anglo-Canadiens. Leur insertion est une conquête, non une gratification. Cette conquête fut l'oeuvre de nos grands parlementaires, en particulier de ceux de notre race. Que l'on vante donc, si l'on le veut, la largeur du droit parlementaire anglais; mais qu'on sache distinguer entre la théorie et son application. Nos devanciers furent pendant soixante ans les victimes de cette application. Il ne nous convient pas, à nous, fils de ces victimes héroïques, de porter aux nues l'oppresseur. La valeur historique et la portée patriotique de ces deux conclusions justifient le mot d'un auditeur sur le compte du conférencier: " Rarement l'Université fera meilleure acquisition. Puisse-t-elle procurer longtemps à son nouveau maître le loisir de développer sa science de l'histoire canadienne et l'avantage d'en faire bénéficier le public montréalais, le pays tout entier. "

* * *

Le professeur intérimaire de littérature française s'adressait, lui, à un auditoire plus restreint. Chargé de conférences didactiques, il mit toute son ambition à ne pas démentir ce caractère. Qu'allait-il enseigner à ses élèves ? En gé-

néral, nous avons le goût inné de l'éloquence, celui plutôt du pathos grandiloquent. Pourvu que nos paroles frappent fort et dru, nous nous occupons peu de savoir si elles portent juste. La rectitude de la pensée, l'enchaînement des idées, la vigueur graduelle du raisonnement, la justesse des termes, la correction de la phrase sont des qualités dont nous nous soucions assez peu. Le professeur crut devoir attirer sur elles l'attention de ses élèves. Aucune forme d'expression ne contribue mieux à les procurer que la dissertation. Elle est oeuvre avant tout de raisonnement. Par définition, elle exclut la présence ou du moins la pression d'un auditoire. Elle proscrit toutes les libertés dont s'autorisent orateurs et journalistes. Elle est donc l'école par excellence du langage sobre et mesuré, le seul qui siéd aux maîtres, le seul qui emporte les suffrages du public vraiment cultivé.

Pour familiariser les élèves avec ce mode d'expression, il convenait de joindre aux travaux pratiques l'étude des textes où il se manifeste le mieux. On a demandé le secret de leur immortalité littéraire d'abord aux grands écrivains français du XVII^e siècle, Racine, Boileau, Corneille, La Fontaine et La Bruyère, puis à leurs successeurs ou disciples plus ou moins fidèles du XIX^e, Chateaubriand, de Musset, Hugo et Brunetière. A l'étude des pages qu'il leur empruntait le conférencier appliquait chaque fois la méthode pratiquée en Sorbonne par l'incomparable professeur, M. Emile Faguet. "Elle consiste", disait-il dans sa dernière leçon, "à comprendre à fond la pensée de l'écrivain, à la répéter au besoin sous une autre forme, à marquer le lien des idées, à comparer celles-ci avec d'autres du même auteur ou d'auteurs différents, à faire ressortir les qualités littéraires dont elles témoignent, enfin à tirer de là, pour son profit personnel, des leçons d'art et de pensée." Cette méthode a paru plaire aux auditeurs, assez nombreux d'ordinaire, qui assistaient aux cours.

Lui reprochera-t-on la tentative comme un acte d'outrage ? Cette même méthode, le conférencier a voulu l'adapter à des extraits de littérature franco-canadienne. On discute beaucoup l'existence de cette littérature. Le meilleur moyen de la prouver ne consiste-t-il pas à démontrer, par l'analyse minutieuse et la critique objective, que certaines pages au moins de nos écrivains sont des manifestations " d'art et de pensée ", qu'elles fournissent là-dessus " des leçons " ? En étudiant des textes empruntés aux honorables Routhier et Chapais, aux abbés Roy et Groulx, à messieurs les professeurs Rivard et Montpetit, le conférencier pense avoir créé une conviction chez ses élèves. De pareilles pages ne dépareraient en rien certaines anthologies françaises, même les plus riches. Elles ont un autre mérite. Elles expriment, il est vrai, des idées qui sont l'apanage de tout le monde et en une langue que se partagent tous les groupes de race française, mais elles les expriment avec la sensibilité qui nous est particulière. Elles offrent donc, en même temps qu'une leçon de littérature, un témoignage sur notre mentalité et nos préoccupations ethniques. La tentative apparemment imprudente devait être risquée. Si elle a réussi, d'autres plus adroits voudront la reprendre. Ils consacreront ainsi de leur talent cette vérité : nonobstant les pronostics pessimistes de Crémazie, non seulement la littérature franco-canadienne existe, mais elle peut servir à nos futurs écrivains comme une source féconde d'inspiration.

Parce qu'il croit à cette fécondité, le professeur a voulu emprunter aussi à l'histoire générale et littéraire du Canada français les cinq sujets des travaux pratiques. Malgré la rareté des sources de renseignements, malgré le peu d'études faites sur ces sujets par nos devanciers, les concurrents ont manifesté une réelle préoccupation de voir et de parler juste.

Si parfois leur verbe tournait à l'éloquence ou correspondait mal à leur pensée, il faut s'en prendre à une formation lointaine. L'avenir se chargera d'en corriger peu à peu les lacunes. Ils ont du moins attesté ceci : la plume, pour être tenue par un Canadien français, n'est pas condamnée à n'exprimer que des insignifiances ou des balivernes. Issus du meilleur sang de la plus intellectuelle et de la plus artiste des races du globe, nous n'avons pas de raisons pour ne pas nous élever, dans l'échelle de l'art littéraire au moins, à un degré convenable. Le correcteur note seulement le regret qu'un plus grand nombre de concurrents n'aient pas tenté de contribuer à cette patriotique démonstration. Une seule des candidates, Mlle Camillia Gauvin, a rédigé toutes les dissertations et s'est présentée à l'examen. Elle l'a subi, au jugement du professeur, avec succès. Le secrétaire-adjoint de la Faculté est heureux de lui faire remettre ce soir, par Mgr le vice-recteur, le certificat d'études littéraires.

* * *

Ces divers cours auront fourni peut-être aux élèves d'utiles instruments de travail. La Faculté en met d'autres à la disposition de ses fidèles.

Depuis 1908, la plus ancienne de nos publications mensuelles, la *Revue canadienne*, est passée sous la direction des professeurs de l'Université. L'un des nôtres, M. l'abbé Elie Auclair, lui consacre un dévouement absolu. Ceux-là peuvent le calculer qui voient le secrétaire à l'oeuvre de plus près. La revue n'a cessé, depuis huit ans, d'attirer l'attention de ses lecteurs sur l'histoire et la littérature canadiennes. Ses chroniques périodiques, ses articles de vulgarisation font de ses pages, fortement documentées et souvent écrites par des spécialistes, un arsenal déjà précieux.

Les laborieux possèdent, depuis une année, un autre arsenal du même genre, la *Revue trimestrielle canadienne*. Ce nouveau bulletin relève à la fois de l'Ecole polytechnique, annexée à notre Faculté depuis 1887, et de l'Association de ses anciens élèves. Par la compétence de son directeur, M. Edouard Montpetit, professeur à notre Faculté de droit, par celle de ses collaborateurs, cette publication constitue un outil de premier ordre. La science technique s'y révèle avec une évidence d'autant plus étonnante que les maîtres et les élèves de cette Ecole s'étaient davantage habitués à la cacher au grand public. Déjà la *Revue trimestrielle* a conquis la faveur non seulement des esprits dirigeants de chez nous, mais aussi des experts du dehors.

Tous les collaborateurs de ces deux organes s'inspirent largement dans les bibliothèques propres de leurs Facultés. La Faculté des arts met à leur service une source plus abondante encore. Sa bibliothèque générale, accrue par les apports successifs des fonds Chapleau, Archambault et Baby, alimentée chaque année par les dotations universitaires, est aujourd'hui une véritable mine de renseignements. Elle a gagné aussi par le fait de son transport à la bibliothèque de Saint-Sulpice. La Faculté, débarrassée des frais d'administration et d'entretien, peut disposer d'une somme plus considérable pour l'achat de volumes nouveaux. Elle atteint un plus grand nombre de lecteurs. Elle fait bénéficier de ses richesses, outre ses propres élèves, la foule de ceux qui fréquentent la bibliothèque de Saint-Sulpice.

III

Telle a été, depuis 1914, l'oeuvre accomplie par la Faculté des arts au profit de notre culture littéraire. La culture proprement artistique fut aussi, dans le passé, l'une de ses précoc-

cupations intenses. Nous ne ferons que mentionner l'ouverture, à l'Ecole polytechnique, d'une section des arts décoratifs. Elle offre à nos jeunes dessinateurs une carrière des plus attrayantes et des plus lucratives. Depuis 1914, la Faculté s'y est intéressée davantage encore. Le cours de musique religieuse entrepris par M. l'abbé Garrousteigt, de Saint-Sulpice, et le cours d'histoire de l'art, continué par M. Lagacé, ont contribué à maintenir parmi nous le culte des choses de l'art.

On connaît le procédé employé par M. Lagacé. La moitié de la conférence expose l'oeuvre d'un artiste et les principes qui l'ont guidé dans l'exécution. Le professeur prépare ainsi l'esprit des auditeurs à mieux comprendre, leur sensibilité à mieux goûter, leur imagination à compléter plus facilement les tableaux que des projections lumineuses font défiler sous leurs yeux pendant la deuxième partie. L'enseignement du maître est complet; l'instruction par les yeux achève le travail commencé par les développements oraux.

Ce procédé, M. Lagacé l'a appliqué, en 1914-15, à l'art français, peinture, sculpture, architecture. Cette année, il reprenait le cycle de ses cours et revenait à l'art oriental, égyptien, assyrien et grec. Les auditeurs ont pu mesurer ainsi la distance qui sépare des architectes comme celui du Parthénon et celui du Grand Opéra, des sculpteurs comme Phidias et David, des peintres comme Appelles et Bouguereau. Ils ont admiré l'effort de l'esprit humain pour donner au marbre, à la toile ou à la pierre, par l'intermédiaire de la lumière et de l'ombre, au moyen de la ligne, de la couleur et du mouvement, l'allure de la vie. Ils n'ont pu s'empêcher de constater, dans l'évolution de l'art comme dans celle de toutes choses, l'inéluctable loi tant de fois énoncée par Brunettière surtout. L'esprit humain, partant de l'imperfection, atteint à la longue un degré de perfection plus ou moins élevé;

puis il redescend, tantôt plus vite, tantôt plus lentement, l'échelle qu'il avait si péniblement montée; il recommence alors, jusqu'à ce qu'il s'affaisse épuisé par sa course vers l'insaisissable.

Ces ascensions et ces descentes successives, la musique les a connues tout comme les autres arts. Nos temples catholiques, après avoir entendu les harmonies pieuses du chant grégorien, avaient retenti d'accords plus ou moins profanes. En 1907, Sa Sainteté Pie X ramenait la musique religieuse dans ses voies originelles. La Faculté se devait de l'aider, dans la mesure de son influence, à opérer cette conversion. Cette année, elle a laissé ce soin à la *Schola cantorum* nouvellement créée, et qui lui sera sans doute bientôt affiliée. L'année précédente, elle avait voulu cependant, inspirée en cela par Mgr le vice-chancelier, contribuer au mouvement. La compétence toute spéciale du professeur, M. l'abbé Garrou-teigt, assurait d'avance le succès de l'entreprise. Le grand nombre des auditeurs l'a prouvé : on n'avait pas escompté à tort le goût de nos artistes d'église.

La méthode même du maître avait d'ailleurs de quoi les attirer en foule. La pratique s'y joignait à la théorie. L'exposé résumait d'abord les notions élémentaires sur la notation grégorienne et les groupes. Il abordait ensuite la question du rythme et celle des modes. Il s'acheva par un commentaire succinct du *Motu proprio*. Aux exercices pratiques prirent part et les auditeurs et la *Schola* du Grand Séminaire, celle-ci formée et dirigée, depuis plusieurs années déjà, par le professeur lui-même. A entendre les exécutants, l'on s'est convaincu que l'introduction du chant grégorien, au moins dans les centres cultivés, n'est une tentative ni absurde ni impossible. Un charme pieux se dégageait de chaque exécution. Il nous aura rendu ce service de nous faire croire enfin que l'hom-

mage offert à Dieu par la musique d'église n'a besoin, pour élever l'âme, ni de bruyant tintamarre ni de modulations efféminées.

* * *

Outre qu'elle favorisa les ambitions de nos artistes, la Faculté exerça enfin son influence sur une classe de personnes bien différente : les membres qui composent l'*Association des femmes d'affaires*.

Il y a deux ans, la Faculté acceptait d'instituer pour elles, et pour toutes celles qui voudraient s'associer à leurs études, un cours pratique de droit. Il importait que les femmes mêlées au commerce, à l'industrie, à la finance, les femmes mariées et les jeunes filles qui se destinent au mariage, fussent renseignées sur leurs droits et leurs devoirs, sur les moyens aussi d'améliorer leur sort ou d'en jouir pleinement.

Divers professeurs, parmi lesquels l'honorable juge Archambault, MM. de Bray, Montpetit et Perrault, se sont partagés, pendant l'année 1914-15, les vingt leçons de cet enseignement tout spécial. Limitant leur sujet à la législation industrielle, les professeurs ont traité tour à tour du contrat industriel, de la réglementation du travail, de l'organisation ouvrière et de la loi, des assurances et institutions sociales, de la propriété industrielle. Il nous a été donné de parcourir les résumés dressés par environ quarante des élèves du cours. Nous avons été frappé de la précision de ces notes. On y constate la préoccupation constante, chez les professeurs, d'adapter leur enseignement à nos conditions locales.

La même pensée hantait visiblement l'esprit de Mme Gérin-Lajoie, chargée du cours pendant cette année. En dix leçons, le professeur a esquissé les notions essentielles du droit matrimonial. Avec une maîtrise qui n'étonna personne,

Mme Lajoie étudia d'abord la condition de l'enfant et celle de la femme mariée. Puis, elle aborda la question du droit de propriété, celle des contrats, des obligations qui en découlent, des garanties qui les protègent, enfin la théorie des donations et des successions. Les résumés des élèves, quand ils nous seront parvenus, attesteront sans doute, avec la compétence du professeur, l'intelligence parfaite chez les élèves de ses doctrines et de leur application.

* * *

Nous sommes parvenus au terme de ce rapport. Une constatation, nous semble-t-il, frappera les esprits les plus prévenus. La Faculté des arts est loin encore de l'organisation complète que rêvent pour elle ses directeurs et administrateurs. Elle est loin aussi de posséder les ressources qui lui permettraient d'affermir, d'étendre son action. Si peu dotée qu'elle soit, elle s'efforce néanmoins de répondre aux nécessités les plus urgentes, aux besoins les plus actuels. Pendant les deux dernières années, elle a pratiqué comme jamais la *nationalisation* de son enseignement. Les conférences d'histoire et de littérature, les rédactions littéraires, le cours de droit commercial ont porté presque uniquement sur les sujets qui nous touchent de plus près.

La Faculté ne demande pas mieux que de continuer dans cette voie. Elle escompte le jour où ses revenus lui permettront d'appeler dans ses chaires d'autres spécialistes en choses locales, en géographie et en institutions canadiennes par exemple. Surtout en haut lieu, ces initiatives seraient bien vues. La preuve en est dans la lettre élogieuse qu'écrivait à Mgr le vice-recteur, l'automne dernier, à propos du cours de M. l'abbé Groulx, l'honorable T.-Chase Casgrain, ministre des

postes. La Faculté sentirait alors qu'elle a fait un pas de plus vers l'accomplissement de sa mission, celle de travailler à l'expansion et à la stabilité de l'influence française sur le sol d'Amérique.

Emile CHARTIER,

Professeur à l'Université Laval.

Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain

PREMIER EVEQUE DE PEMBROKE

C'EST le 1er octobre 1674 que fut érigé le premier diocèse canadien, celui de Québec. Mgr de Laval était au pays depuis seize ans, en qualité de vicaire apostolique, lorsqu'il prit possession de ce siège comme évêque titulaire. Au point de vue spirituel, l'évêque de Québec administra seul la colonie, non seulement sous le régime français, mais aussi après la cession du Canada à l'Angleterre pendant trois quarts de siècle. Entre 1817 et 1820, après entente avec le gouvernement britannique, et sur les demandes réitérées de Mgr Plessis, la cour de Rome donnait à l'évêque de Québec cinq vicaires-généraux, qu'elle élevait en même temps à la dignité épiscopale. C'étaient Mgr E. Burke, à Halifax; Mgr B.-A. McEachern, à Charlottetown; Mgr A. McDonnell, à Kingston; et enfin NN. SS. J.-J. Lartigue, à Montréal, et J.-N. Provencher, à Saint-Boniface.

La première ville du Canada, qui, après Québec, devint siège épiscopal régulier, fut Kingston, en 1826. Ce furent ensuite, par ordre d'ancienneté, Charlottetown, en 1829; Montréal, en 1836; Halifax, en 1842; Antigonish, en 1844; Saint-Boniface et Ottawa, en 1847.

Ottawa, qu'on appelait alors Bytown, était une ville d'environ quinze mille âmes. Ses habitants, pour la plupart, vivaient du commerce du bois, soit comme hommes de *cages*, soit comme scieurs de bois dans les moulins, soit encore comme bûcherons dans les forêts. Dans les comtés, aujourd'hui peuplés, de Prescott, Russell, Carleton, Renfrew, Pembroke,

sur la rive sud de l'Ottawa, de Pontiac et Hull sur la rive nord, c'était alors la forêt à perte de vue. Comme le sol était fécond, des *missions* ne tardèrent pas à surgir un peu partout, qui, plus tard, devaient former des paroisses prospères.

Grâce surtout à l'énergie inlassable de feu Mgr Duhamel, deuxième évêque et premier archevêque d'Ottawa, à son patriotisme prévoyant, à son dévouement éclairé pour la cause de la colonisation, de belles églises s'élevèrent, comme par enchantement, sur les deux rives de l'Ottawa, depuis Saint-André-d'Argenteuil jusqu'à Pembroke. La population devint même tellement forte, après quelques années, que le vénérable archevêque dut songer à diviser le territoire soumis à sa juridiction. Le 11 juillet 1882, la Sacrée Congrégation de la Propagande détachait, à sa demande, le comté de Renfrew et une partie du district de Nipissing, dans l'Ontario, le comté de Pontiac dans le Québec et toute l'étendue des terres au nord de cette province jusqu'à la baie d'Hudson, et en formait un vicariat-apostolique. Le chef spirituel de cet immense territoire devait être Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain, qui reçut le titre d'évêque de Cythère et de vicaire-apostolique de Pontiac.

* * *

Narcisse-Zéphirin Lorrain était né à Saint-Martin, dans le comté de Laval, le 13 juin 1842. Son père portait lui aussi le nom de Narcisse et sa mère répondait à celui de Sophie Gohier. Narcisse-Zéphirin était l'aîné d'une famille de sept enfants. Ce que furent ses parents, Mgr Lorrain nous l'apprend lui-même. Répondant à une lettre de condoléance, reçue à l'occasion de la mort de son père (24 juillet 1883), voici ce qu'il écrivait : " Je remercie la divine Providence qui m'a donné de si bons parents et qui, jusqu'à présent, s'est

montrée si bonne pour ma famille. Mon père, qui a toujours été un chrétien exemplaire, sans être bien âgé, avait accompli sa mission sur la terre. Il ne lui restait plus qu'à jouir d'un repos mille fois mérité. Voulant le soustraire aux infirmités de l'âge, Dieu l'a appelé dans le lieu du repos parfait et de la pleine jouissance. A lui et à moi, il a pourtant refusé une dernière faveur, celle de l'adieu suprême avant la grande séparation. Mon père a fait ce sacrifice avec la générosité et la fermeté d'un patriarche et moi j'ai immolé l'affection filiale sur l'autel du devoir d'évêque." De sa mère, qui suivit son mari dans la tombe après quelques années, le digne évêque aimait surtout à rappeler la grande charité. Il prenait plaisir, par exemple, à raconter cette petite anecdote: "Chez nous, disait-il, les mendiants avaient non seulement le droit de manger, mais aussi celui de coucher. Ma mère avait préparé un matelas, des oreillers, des couvertures exprès pour eux. Il arriva qu'un soir deux pauvres se présentèrent. Tant bien que mal, ma mère les installa dans le seul lit qu'elle tenait disponible. Toute la nuit ces malheureux maugréèrent, se disputèrent, en vinrent même aux coups. Ma mère regretta longtemps cette scène, et pour qu'elle ne se répât plus, elle confectionna de ses mains un autre matelas, d'autres couvertures." Voilà bien la vraie charité, simple et accomodante.

A cette époque, chez les cultivateurs, l'éducation des enfants était particulièrement chrétienne et virile. Le respect et l'amour des parents dominaient toutes les autres vertus domestiques. On n'eût jamais manqué la messe le dimanche. Le chapelet se disait en famille. L'autorité paternelle n'admettait guère de réplique. Telle fut l'atmosphère bénie que le jeune Lorrain respira durant son enfance.

A treize ans, il entra au collège de Sainte-Thérèse. Il

se fit tout de suite remarquer par une grande dignité dans ses manières, la gravité de son caractère, son esprit de travail et sa piété. Nous n'en voulons pas d'autre témoignage que celui de son professeur d'alors, le vénérable chanoine Nantel. "Narcisse-Zéphirin Lorrain arrivait écolier à Sainte-Thérèse au mois de septembre 1856, écrit-il. Il n'était plus un enfant par son âge, et il l'était moins encore par le caractère. Il se rangea tout de suite parmi les écoliers sages, de cette bonne sagesse du collège dont le code se formule en trois mots : bien prier, bien étudier, bien jouer." L'un de ses confrères de classe a aussi écrit de lui ces lignes : " J'ai- mais à voir passer devant mon pupitre, placé tout au pied de la tribune, et à regarder, ce jeune homme toujours bien mis, grave, un peu austère dans mon humble opinion d'alors, d'une politesse exquise pour les maîtres, pour les confrères, et qui commandait le respect aussi bien qu'un régent".

Le jeune Lorrain prit bientôt les premières places en classe, et il obtint tous les honneurs de la vie écolière : il fut président de la congrégation de la Sainte-Vierge, président de l'académie Saint-Charles, et même capitaine de milice.

Ses études classiques terminées, c'est à Sainte-Thérèse encore qu'il étudia la théologie. Prêtre, il remplit, au même collège toujours, pendant deux ans, les fonctions de directeur des élèves.

Il s'attacha à cette maison par toutes les fibres de son âme. Devenu curé, vicaire-général, évêque, il n'oublia jamais son *Alma Mater*. Il y vint souvent retremper ses forces. Nous, les élèves d'alors, nous étions tous heureux de recevoir les conseils de ce confrère aîné revêtu des insignes de l'épiscopat. Ne nous avait-il pas fait l'honneur de considérer Sainte-Thérèse comme son séminaire, où il pourrait venir puiser les sujets dont il aurait besoin pour ses missions

lointaines? " Plus heureux que d'autres évêques, disait-il, en arrivant dans mon vicariat-apostolique j'ai trouvé un séminaire tout fondé, rempli de prêtres zélés — et ce séminaire, c'est mon *Alma Mater*, c'est la maison de Sainte-Thérèse. " L'évêque de Pembroke voulait sans doute, en parlant ainsi, exprimer un désir plutôt que réclamer un droit. L'événement prouva cependant qu'il y avait une bonne part de vérité dans ce qu'il disait. Plusieurs prêtres de Sainte-Thérèse — les Leduc, les Lemoyne, les Doucet, les Kiernan, les Kimp-ton et les Lorrain — furent en effet attirés chez lui, et devinrent, pour son vaste diocèse, d'excellents pasteurs d'âmes. Il en demanda plusieurs autres — quelques confrères seraient surpris d'apprendre que Mgr Lorrain avait jeté les yeux sur eux — mais qui lui furent refusés, parce que le diocèse de Montréal avait besoin de leurs services. MM. Charles LaRocque et Peter O'Donnell, pour ne mentionner que les disparus, furent de ce nombre.

En 1869, l'abbé Lorrain quittait définitivement Sainte-Thérèse pour aller aux Etats-Unis exercer le saint ministère. Après entente entre l'évêque de Montréal et l'évêque d'Ogdensburg, c'est à Redford, dans l'Etat de New York, qu'il fut nommé curé. Les habitants de cette ville, des mineurs pour la plupart, étaient de moeurs assez rudes. Ils avaient moralement beaucoup souffert d'être longtemps privés de la présence du prêtre. L'abbé Lorrain eut vite fait de les ramener à de meilleurs sentiments et d'en faire des paroissiens modèles. Plusieurs lui vouèrent une amitié telle que, trente ans après son départ, elle se manifestait encore sous forme de dons en argent pour ses missions.

Mgr Fabre, qui s'y entendait dans la connaissance des hommes, ne tarda pas à apprécier les talents, le dévouement et les mérites du curé de Redford. Pour bénéficier de ses

conseils à l'une des heures les plus pénibles de son administration, il voulut se l'adjoindre en qualité de vicaire-général (1879). La mense épiscopale de Montréal venait de traverser une des plus terribles crises. Des divisions, heureusement apaisées depuis longtemps, existaient alors, dans le clergé et parmi les hommes politiques, au sujet de l'Université Laval, qui causaient des difficultés qu'il fallait aplanir. Le grand-vicaire Lorrain fut vraiment l'homme de la Providence. Son talent d'administrateur lui permit d'aider puissamment à rétablir l'équilibre dans les finances de l'évêché, et son esprit pacificateur et pondéré contribua aussi à ramener la paix et l'union dans le diocèse.

Il ne séjourna pourtant que trois ans à Montréal. Il était en effet entendu entre Mgr Fabre et Mgr Duhamel que l'abbé Lorrain ne ferait que passer dans la grande ville et qu'il deviendrait le premier évêque du nouveau diocèse ou vicariat qu'on projetait au nord d'Ottawa. Aussi, quand Mgr Fabre annonça à son clergé, en 1882, que son dévoué vicaire-général venait d'être choisi par Rome comme vicaire-apostolique de Pontiac, sa lettre ne surprit-elle personne. " Le bon Dieu, écrivait l'évêque de Montréal, vient me demander l'accomplissement d'un grand sacrifice. M. Lorrain vient d'être appelé à déployer son zèle sur un autre théâtre. Il m'est pénible de me séparer de ce fils de prédilection, qui a eu assez de courage et assez d'attachement à la personne de son évêque pour venir partager avec lui les labeurs de l'administration, à une époque pourtant où tout ne faisait présager que sacrifices pénibles, à une époque où, à raison de difficultés financières, la tâche conférée à un personnel nombreux venait de retomber sur les épaules de quelques prêtres seulement. Son dévouement a été à la hauteur des circonstances. Il a pris généralement le fardeau, et, par un travail assidu et éclairé, il

m'a rendu moins lourde la charge de l'administration. Je l'en remercie aujourd'hui publiquement. " Quelques lignes plus loin, Mgr Fabre ajoutait encore: " Quoique séparé par la distance, Mgr Lorrain vivra toujours au milieu de nous par le bon souvenir qu'il laisse de lui dans le clergé, chez les fidèles et dans les communautés, et surtout par les liens de charité qui vont unir son vicariat à ce diocèse. " (1)

La consécration épiscopale de Mgr Lorrain eut lieu, à Montréal, dans l'église Notre-Dame, le 21 septembre 1882. C'est Mgr Fabre qui fut le prélat consécrateur. L'évêque-élu avait pour l'assister Mgr Duhamel, d'Ottawa, et Mgr Wadhams, d'Ogdensburg. Le sermon de circonstance fut prononcé par Mgr Racine, de Sherbrooke. L'archevêque de Québec à titre de métropolitain occupait un trône en face de celui de l'évêque diocésain. (2)

Le lendemain (23 septembre), accompagné de Mgr Taschereau, de Mgr Fabre, de Mgr Duhamel et de plusieurs

(1) En quittant Montréal, Mgr Lorrain ne s'en sépara pas complètement. Son coeur et son esprit demeurèrent toujours un peu avec nous. Nous avons sous les yeux la correspondance qu'il échangea avec Mgr Fabre. Le vicaire-apostolique de Pontiac ne manque jamais une occasion de rappeler le bon souvenir qu'il a gardé de Montréal. Fêtes religieuses, difficultés, épreuves, il profite de tout pour apporter quelques consolations à son ancien évêque. On peut presque suivre l'histoire ecclésiastique de Montréal, en lisant les quelques lignes toujours si pleines d'à propos de ses fins de lettres. Enfant de Montréal, il se permit peut-être beaucoup de liberté en venant recruter son clergé parmi nous. Mgr Fabre s'en plaignit un jour. Il n'est pas sans intérêt de lire la réponse qu'il reçut à ses plaintes. Elle fait voir sous un beau jour les relations qui existaient entre ces deux évêques. " Si j'ai fait quelque chose de répréhensible, disait Mgr Lorrain, si je vous ai contristé, dites-le moi avec autant d'amertume que vous voudrez. J'accepte tout de bon coeur. Mais pour me punir, vous ne pouvez pas faire souffrir la cause que je sers, l'oeuvre que je poursuis. " Tout ce que nous pouvons dire ici, c'est que le regretté Mgr Fabre se laissa souvent toucher par les bons sentiments et la tendresse filiale du vicaire-apostolique de Pontiac.

(2) Bien que le droit canon ne dise absolument rien sur les droits que

membres du clergé, Mgr Lorrain se rendait à Pembroke et prenait possession de son vicariat. La population de la ville s'était tout entière portée au devant de son nouveau pasteur et des hôtes distingués qui l'accompagnaient. Adresse de bienvenue des laïques, profession de foi du clergé, réception et banquet, tout fut marqué au coin de la plus cordiale hospitalité. Le nouveau vicaire-apostolique, dans un discours bref mais solide, qui respirait le dévouement et le désir de consacrer sa vie au bien de ses nouvelles ouailles, parla excellemment à son peuple. " Ce qu'il désirait d'eux, disait-il, ce n'était ni leur or, ni leur argent, mais bien un grand amour pour Dieu, pour Jésus-Christ et pour son Eglise. "

* * *

Le vicariat-apostolique de Pontiac n'était riche à cette époque ni en population, ni en clergé. Il ne comptait guère qu'une vingtaine de mille catholiques, avec en plus une population sauvage de trois à quatre mille âmes. Les paroisses où le curé pouvait trouver sa subsistance étaient peu nombreuses. Outre sa propre paroisse, chaque pasteur avait une ou deux *missions* à desservir. Vingt-cinq prêtres en tout, dont la moitié appartenait à la communauté des oblats, exerçaient leur zèle dans ces vastes régions. Il n'y avait presque pas d'églises à proprement parler. On ne voyait partout que l'humble cha-

pourrait avoir un évêque à consacrer un nouvel élu, il arrive souvent que c'est l'archevêque de la province ecclésiastique où se trouve l'évêque-élu qui remplit cette fonction. Mgr l'archevêque de Québec voulut se réclamer de cette coutume. Il était d'autre part très naturel que l'évêque de Montréal imposât les mains à son vicaire-général. Quelques jours avant le sacre, l'évêque-élu dut se rendre à Québec pour exposer à Mgr Taschereau les raisons particulières du choix qu'il avait arrêté. Le futur cardinal voulut bien admettre ces raisons et il assista au sacre.

pelle, surmontée d'une croix, à laquelle attenait une sacristie qui devenait sur semaine le presbytère. Les colons, pauvres, incapables de vivre sur leurs terres nouvellement ouvertes, se faisaient bûcherons en hiver. Plusieurs, à raison de l'absence du missionnaire, avaient été passablement ébranlés dans leur foi. On se laissait aller à l'intempérance, aux blasphèmes. Le nouveau vicaire-apostolique le constata très vite. Il s'appliqua auprès de ces pauvres gens à travailler à la sanctification de leurs âmes, à leur régénération dans le Christ. Ce n'est pas sans motifs qu'il avait pris pour devise les paroles de saint Martin *non recuso laborem*.

Son programme pour faire le plus de bien possible, nous le trouvons clairement exprimé dans la première lettre-circulaire qu'il adressa à son clergé et à ses fidèles. "*Messis quidem multa, operarii autem pauci*," écrivait-il, en établissant l'oeuvre dite de l'*Association de Saint-François de Sales*. "Ces paroles du Sauveur peuvent s'appliquer en toute vérité à cette partie de la vigne du Seigneur qui nous est confiée. Aussi cette disette d'ouvriers évangéliques doit-elle faire et fait-elle le premier objet de nos sollicitudes... Des flots d'immigration catholique se portent sur nos bords, la forêt est envahie de tous côtés, les villages surgissent comme par enchantement, le long de notre grande voie ferrée les *missions* s'organisent, et du fond de leur bois les sauvages nous tendent des mains suppliantes, nous demandant le pain de la parole divine et les eaux vives des fontaines sacramentelles. Priez le Seigneur de déposer dans le coeur de la jeunesse des germes de sainte vocation, cultivez avec soin ces tendres plantes, encouragez les parents à faire des sacrifices pécuniaires en faveur de leurs fils qui sentiraient des inclinations pour l'état du sacerdoce. Pour favoriser le développement des vocations ecclésiastiques chez les jeunes gens qui ne sont pas favorisés

des biens de la fortune, et pour subvenir aux dépenses qu'entraînent les années du séminaire, nous avons trouvé établie dans cette ancienne partie du diocèse d'Ottawa l'*Association de Saint-François de Sales*, et nous nous en réjouissons. Elle est appelée à produire de grands biens. Il est facile d'y appartenir et elle offre de nombreux avantages spirituels. C'est pourquoi nous bénissons de tout coeur cette pieuse association et nous la recommandons d'une manière spéciale au zèle de votre propagande la plus chaleureuse... A cette fin vous profiterez des catéchismes, alors que vous avez les enfants sous la main et que vous pouvez à votre guise façonner leur esprit et incliner leur volonté. Vous vous en occuperez encore efficacement dans vos visites de paroisse, quand toutes les familles vous ouvrent avec bonheur leur maison, leur bourse et leur coeur. Peut-être en même temps une de vos paroles fera-t-elle naître, sans que vous vous en doutiez, une vocation secrète qui se développera avec le temps."

Nul souci durant toute sa carrière épiscopale ne tint plus au coeur de Mgr Lorrain que celui d'avoir un bon clergé, des prêtres non seulement honorables, mais dévoués, exemplaires dans toute leur conduite. Nous avons parcouru un grand nombre de ses lettres adressées à Mgr l'archevêque de Montréal. Elles témoignent toutes de son désir de s'entourer de prêtres vertueux et de bons missionnaires. Et comme il savait que ses meilleurs prêtres seraient ceux qu'il aurait lui-même choisis parmi les siens, parce qu'ils seraient nés au milieu de son peuple, habitués à vivre de sa vie et résignés à leur pauvreté, il résolut de mettre ce projet à exécution. Dans ce but, il vit à ce que de bons jeunes gens fussent admis dans les collèges classiques et les universités. Il paya même les frais d'entretien de plusieurs d'entre eux. Ceux qui voulaient ensuite devenir prêtres, il les envoyait infailliblement au grand-sémi-

naire faire un cours complet de théologie. Il tenait à se mettre au courant de leur succès, de leurs aptitudes. Il les visitait souvent, au moins chaque fois que l'occasion se présentait. " J'ai six beaux jeunes gens à l'université d'Ottawa! J'ai trois excellents ecclésiastiques au grand-séminaire! " Et il nous disait cela avec un visible accent de fierté. La plus belle vocation, qu'il cultiva ainsi avec grand soin, fut sans doute celle de l'abbé Ryan, qui devait plus tard partager ses labeurs et devenir son auxiliaire.

Les nouveaux prêtres passaient généralement par l'évêché pour faire l'apprentissage du saint ministère. L'évêque les gardait six mois, quelques fois un an, chez lui. Il les initiait à la gouverne des âmes, à l'esprit de sacrifice, au zèle. Il les envoyait catéchiser trois semaines, un mois, dans les missions avoisinantes. Un missionnaire venait-il à faire défaut? Mgr Lorrain députait chez lui l'un de ses nouveaux ordonnés. Se présentait-il un voyage difficile, un labeur pénible, quelque part dans le vicariat? C'est encore sur l'un de ses jeunes prêtres que l'évêque de Pembroke jetait les yeux pour remplir cette mission. C'est ainsi qu'il réussit à se former un clergé dévoué, détaché des biens de ce monde, digne en tout des desseins que la Providence avait sur lui.

* * *

Mgr Lorrain portait un égal amour à tous les fidèles confiés à sa sollicitude pastorale et placés sous sa juridiction. C'est pour les pauvres sauvages de la Baie d'Hudson qu'il entreprit le voyage le plus pénible de sa vie. Le salut de ces enfants des bois a d'ailleurs été l'une de ses premières préoccupations d'évêque. " N'est-ce pas une pensée capable de faire saigner le cœur — écrivait-il encore dans sa première

re lettre-circulaire — que de songer que dans les parties septentrionales de ce vicariat, sous le couvert de nos grands bois, au milieu du dédale de nos montagnes, sur les rives de nos lacs innombrables, il erre des tribus sauvages encore enveloppées dans les ombres de l'idôlatrie? Sans doute, des prêtres zélés, au prix de bien des sueurs et de grands sacrifices, ont fondé dans ces contrées lointaines des missions florissantes, et ont prouvé au monde, une fois de plus, que dans l'Eglise de Dieu l'apostolat est toujours vivace. Mais le défaut de ressources pécuniaires les a empêchés de pénétrer partout et d'établir des résidences en maints endroits où elles seraient nécessaires pour veiller sur le développement des germes divins par eux semés dans les âmes... Qui fera couler les eaux saintes du baptême sur des milliers de têtes qui, jusqu'ici, n'ont porté d'autre joug que celui du démon? Qui élèvera, pour ces populations pauvres et dénuées de tout, des chapelles où elles pourront chanter les louanges de Dieu, se purifier dans la piscine salutaire et se munir du pain qui fait les forts? Qui ouvrira des écoles où les jeunes générations pourront se façonner dans un moule chrétien? En un mot qui préparera pour le ciel une infinité d'âmes que l'ignorance et les passions brutales entraînent vers l'abîme éternel ? ”

En 1884, il décidait donc de se rendre chez les sauvages de la Baie d'Hudson. Parti de Pembroke le 12 juin, il n'était de retour que deux mois après, le 14 août. Sur sa route, il visita en même temps les *missions* du Témiscamingue, de l'Abbitibi, de New Post et de Moose Factory. Partout il fut reçu en triomphe. Pour la plupart de ces sauvages, c'était la première fois qu'ils voyaient le grand envoyé de la prière. Processions, feu d'artifice, banquet à la *manière sauvage*, rien ne fut épargné pour rendre l'événement mémorable. Mgr Lorrain donna la confirmation à ceux qui n'avaient pas en-

core reçu ce sacrement. Il prêcha plusieurs fois. Il présida les offices religieux. Il s'arrêta sous les tentes. Il distribua des médailles, des chapelets et des souvenirs pieux. Comme dit saint Paul, il se prodigua pour tous afin de les gagner tous à Jésus-Christ. Ces étapes au milieu de ses pauvres enfants des bois, si elles apportaient beaucoup de consolation au cœur du pasteur, lui coûtaient d'autre part aussi beaucoup de fatigues et d'ennuis. Feu M. l'abbé Proulx, qui l'accompagnait, a écrit la relation de ce voyage. Les courses en canot, les portages, les nuits sous la tente ou à la belle étoile, la multiplicité des rapides nombreux, des îles flottantes, des montagnes couvertes de forêts, ont souvent inspiré à l'auteur de jolies pages. On nous saura gré d'en citer ici quelques-unes.

Veut-on, par exemple, assister à une messe sur le bord de la rivière, avant l'arrivée à la baie James? Voici ce que l'historiographe raconte: " Le lendemain matin, pendant que nos hommes transportent le reste du bagage, un autel est établi, sous le couvert de la tente, sur la tête de trois coffres superposés. Deux bâtons effilés, fixés dans le sol, servent de chandeliers. Nous nous agenouillons à l'entrée du sanctuaire improvisé, et Monseigneur, à demi caché sous la toile, murmure les paroles du sacrifice, mystérieusement, comme autrefois le grand prêtre dans le secret du Saint des Saints pendant que le peuple se tenait prosterné à la porte du temple. Deux bouquets de fleurs sauvages exhalent leur parfum et font briller l'éclat de leur modeste couleur de chaque côté de l'Hostie Sainte. Les plantes aromatiques que nous foulons à nos pieds font monter l'encens de leurs odeurs, et les grands vents soufflant par rafales gémissent dans le sommet des arbres comme dans les tuyaux d'un orgue immense. C'est la forêt qui soupire et qui prie. "

Est-on désireux de connaître ce que c'est qu'un por-

tage ? Lisons cette description : “ Pendant deux jours, nous avons goûté les agréments des marches imprévues à travers des endroits impossibles, où les sauvages, qui voyagent pourtant avec des embarcations plus petites que la nôtre, n’ont pas l’habitude de passer. Ces portages n’étaient pas dans le programme. Il n’existe d’ailleurs aucun sentier pour les faire. Ici vous courez sur la grève, sur un fond de glaise boueuse, à travers de hautes herbes ; un peu plus loin vous tombez dans un véritable ventre-de-boeuf et vous enfoncez jusqu’à mi-jambe ; là, à l’aide d’une perche, vous allez sautant de caillou en caillou ; plus loin, encore, la grève ne vous offrant plus de marge, il vous faut marcher dans le lit inégal et raboteux de la rivière ; si l’eau passe pardessus vos bottes, grimpez sur la côte, les branches des arbres vous tendent les bras ; dans le bois vous attendent des fourrés épais comme les pampres entrelacés d’une vigne, des mousses spongieuses, des savanes, des ravins profonds, des abatis d’arbres, où vous devez vous frayer un chemin *unguibus et rostro...* ”

Et maintenant, aime-t-on à savoir comment se comporte l’évêque-missionnaire au milieu de tous les embarras que la nature lui suscite ? “ Certes, lisons-nous encore, si dans les pays civilisés, où les évêques, entourés du respect que leur attire leur caractère sacré, jouissent du confort et des commodités qu’exigent les habitudes et les convenances de la société, on voyait ainsi un haut dignitaire de l’Eglise traîner les grèves et charroyer sur son dos sa chapelle épiscopale, on ne pourrait se défendre d’un sentiment de surprise et de profonde commisération. Mais, c’était la manière de voyager de saint François-Xavier. Pas d’autre monture que ses jambes, pas d’autre serviteur que soi-même, pas d’autre hôtel que la calotte des cieux ! Il faut avoir de la force dans la constitution, de la

vigueur dans les nerfs, de la jeunesse dans le caractère, de la gaieté dans le coeur et de la résolution dans l'esprit pour supporter longtemps, sans s'affaïsser, un tel genre de vie ! Monseigneur est heureux de connaître par expérience ce qu'ont eu à endurer de privations et de labeurs les missionnaires qui passent leur vie dans l'évangélisation de ces forêts lointaines. »

Le trajet de Moose à Albany fut particulièrement pénible. Sept jours durant, les voyageurs eurent à lutter contre le mauvais temps, des pluies incessantes, des plages inhospitalières, des marées dangereuses. Rendus à mi-chemin, ils durent, après avoir couché trois nuits sur une terre détrempee, rebrousser chemin et revenir au point de départ. Ce n'est qu'après une semaine de dangers et d'angoisses qu'ils purent arriver au terme de leur voyage. Les consolations qu'ils éprouvèrent à Albany, en constatant, chez les sauvages, des sentiments qui rappelaient ceux des chrétiens de la primitive Eglise, les dédommagèrent amplement de leur peine. Mais grand Dieu ! qu'ils avaient mérité cette consolation ! Ils avaient, en effet, parcouru huit cent quatre-vingt-dix-neuf milles, et ils durent en faire autant pour revenir.

Mgr Lorrain n'est jamais retourné à la Baie d'Hudson. Mais il entreprit par la suite plusieurs voyages dans l'intérêt spirituel des sauvages. Parti un jour de chez lui, et s'étant rendu à la hauteur des terres, il vint aboutir aux Trois-Rivières, par le Saint-Maurice, ayant ainsi couvert une distance de dix-sept cent milles ! Il se rendit encore au lac Long, à Abbitibi, puis au lac Barrière, en 1902. M. l'abbé Latulippe, aujourd'hui Mgr Latulippe, évêque d'Haileybury, l'accompagnait dans ce dernier voyage. Il en a fait un récit fort intéressant, qu'a publié *La Nouvelle-France* (années 1902-1903).

(À SUIVRE)

Le chanoine L.-E. COUSINEAU.

La vocation et l'oeuvre sociale

DU COMTE DE MUN

N soir de décembre de l'année 1871, peu de jours après l'entrée des Prussiens dans Paris et les horreurs de la Commune, au Louvre, où s'était installé le général gouverneur de Paris, qui administrait la capitale en l'absence des autorités civiles encore réfugiées à Versailles, l'officier d'ordonnance de service vit venir à lui un homme dont le seul aspect le frappa si fort que, plusieurs années plus tard, il en gardait chaque trait présent à la mémoire.

De taille moyenne, vêtu d'un banal costume noir, il portait avec modestie une tête admirable. Des cheveux grisonnant, un peu rejetés en arrière, découvraient un front plein de pensées ; une barbe, grise aussi, laissait voir entre les lèvres un sourire discret ; les yeux très doux avaient cependant un regard imposant ; l'expression du visage, le port tout entier, d'une frappante noblesse, avait l'indéfinissable distinction par où s'annonce la race, et, dans la physionomie qui décelait une ardeur conteuse, on devinait à la fois un coeur de poète et une imagination d'artiste.

L'ensemble était d'un personnage religieux, mais sans timide embarras, ni raide gravité : dans toute la personne, rayonnait une sainteté que n'attristait aucune apparence de sévère austérité.

Son nom était Maurice Maignen. Il appartenait à cette Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, bien connue à Montréal, dont quelques membres ne sont pas prêtres et portent, du moins en France, en dehors de leurs maisons, un habit qui ne les distingue pas des gens du monde, et leur facilite l'accès aux milieux populaires. Il dirigeait dans le

quartier Montparnasse un cercle de jeunes ouvriers qui compta depuis, parmi ses directeurs successifs, un canadien, le père Piché, aujourd'hui curé de Saint-Georges. C'était une vraie maison de famille où les jeunes travailleurs trouvaient, leur journée faite, ce qui distrait, ce qui repose, ce qui instruit et ce qui reconforte. Malheureusement, la situation financière était loin d'être brillante, et, pour éviter la faillite, M. Maignen quêta. On lui avait signalé le jeune officier comme pouvant se laisser gagner et à son tour en gagner d'autres, M. Maignen accourait à lui sans tarder.

Laissons parler le militaire : la scène qui va suivre décida de sa vie. Ne nous étonnons pas qu'il en ait retenu avec précision tous les détails et qu'il les rapporte avec émotion.

Après les premiers mots de bienvenue, la conversation s'engagea... Bientôt il parla seul : je l'écoutais bouleversé. Après tant d'années, je garde en mon cœur, de cette ardente apostrophe, une marque encore chaude. Il ne parlait plus de son cercle : il parlait du peuple et il parlait des riches. Il ne demandait plus l'aumône, il enseignait l'amour et il ordonnait le dévouement. Nous étions debout près de la fenêtre : entre les arcades du Carrousel, la ruine prodigieuse des Tuileries dressait tragiquement son dôme crevé et ses murailles calcinées. L'homme de Dieu les montrait : " Oui, cela est horrible, cette vieille demeure des rois incendiée, ce palais détruit où tant de fêtes éblouirent le monde ! Mais, qui est responsable ? Ce n'est pas le peuple, le vrai peuple, celui qui travaille, celui qui souffre ! Les criminels qui ont brûlé Paris, massacré les otages, n'en étaient pas ! Mais ce peuple-là, qui de vous le connaît ?

Son verbe grandissait toujours plus pressant :

Ah ! les responsables, les vrais responsables ! c'est vous, ce sont les heureux de la vie qui se sont tant amusés entre ces murs effondrés, qui passent à côté du peuple sans le voir, qui ne savent rien de son âme, rien de sa souffrance... Moi, je vis avec lui et je vous le dis de sa part : il ne vous hait pas, mais il vous ignore comme vous l'ignorez : allez à lui, le

coeur ouvert, la main tendue, aimez-le et servez-le. Son front rayonnait, sa voix vibrat, son regard brillait d'un feu surnaturel. Soudain il s'apaisa, ses yeux adoucis se voilèrent, il passa sur sa longue barbe une main frémissante et le sourire reparut sur ses lèvres. Il m'avait pris tout entier.

La conquête fut définitive... Elle était précieuse. L'officier s'appelait Albert de Mun. Il y avait neuf ans qu'il portait l'uniforme. Il avait fait ses premières armes en Algérie où il avait passé cinq ans avant de revenir prendre rang, dans les troupes métropolitaines. Quand la guerre éclata, de quels grands espoirs tressaillit son coeur ! Le 16 août 1870, sur le champ de bataille de Rezonville, à l'heure où il semblait que la victoire ne pût nous échapper, le régiment de cavalerie dans lequel il servait vit passer devant lui, au pas, calme sous le vent des obus, le général de Ladmirault et son état-major, rayonnant d'ardeur et de confiance. Le capitaine de La Tour-du-Pin, un des aides-de-camp du général, portait son fanion. Les deux officiers s'étaient rencontrés jadis.

Au milieu de cette plaine désormais historique, et parmi le tumulte des escadrons et de la fusillade, nos chevaux se trouvèrent côte à côte, et lui, m'ayant reconnu, abandonnant les rênes, se pencha, le visage radieux, comme pour m'embrasser en s'écriant : " Allons ! il y aura encore de beaux jours pour la France ! "

Ce fut la défaite, le blocus et la capitulation de Metz, les humiliations et les angoisses de la captivité où les deux officiers se retrouvèrent, puis la délivrance, et la joie du retour, tout de suite assombrie par les misères de la Commune et le dur devoir de participer à la répression sanglante qui suivit :

Le 18 mars 1871, qui dira la poignante tristesse, la colère et la honte, quand, au soir de cette radieuse journée, où le soleil semblait verser sur le

sol ravagé des promesses de renouveau, on apprit l'insurrection et sa victoire, les généraux massacrés, le gouvernement en fuite et Paris à peine délivré, offrant à ses vainqueurs, debout à ses portes, le spectacle des vaincus achevant de se déchirer? Qui dira le sombre découragement quand, au lieu du noble labeur attendu, les soldats, rendus la veille à la patrie, trouvèrent devant eux cette lugubre tâche et durent reprendre, pour la plus néfaste des guerres, leurs armes à peine ressaisies? Ceux qui, dans ces jours maudits, ont vu du même regard le drapeau rouge flottant sur le sommet de Belleville au milieu des canonniers acharnés à leurs pièces, le drapeau tricolore porté à l'assaut de la butte par les petits troupiers de Reichshoffen et de Gravelotte et, groupés sur les forts de l'Est, les Prussiens, la lorgnette aux yeux, contemplant l'horrible scène en spectateurs satisfaits, ceux-là n'oublieront jamais.

Un an plus tard, l'officier devenu le collaborateur enthousiaste de Maurice Maignen commençait une croisade pour multiplier par toute la France les cercles catholiques d'ouvriers : il venait inaugurer le premier sur cette butte de Belleville qu'il avait prise d'assaut un an auparavant, à la tête de ses hommes, contre les Communards, à l'heure même où les insurgés, pour se venger de leur défaite, massacraient à la hâte des religieux et des prêtres retenus par eux en otages. Il rappelait avec émotion que le soir du combat, il avait franchi le seuil de l'église profanée, où le désordre de toutes choses attestait le sacrilège, et prié Dieu de permettre que la croix reparût un jour sur ce sol fécondé par le sang des martyrs :

Ah, s'écriait-il avec émotion, ce n'est pas ma voix trop humble et trop imparfaite que vous avez entendue, mais celle de ces prêtres qui mourraient pour votre gloire; c'est eux que vous exaucez aujourd'hui... — La question ouvrière à l'heure présente n'est plus un problème à discuter. Elle se pose devant nous comme une menace, comme un péril permanent. Il faut la résoudre... — La Révolution est près d'atteindre son but. Du cerveau des philosophes, elle est descendue dans le coeur du peuple et elle

organise aujourd'hui, pour une lutte suprême, les ouvriers qui sont la substance de la nation. — Laissons-nous ces pauvres gens, flattés dans leurs passions et leur orgueil, consommer la ruine de la patrie et du monde, ou bien, puisant des forces invincibles au Coeur de Jésus ouvrier, nous souvenant des gloires de la France et de son titre de fille aînée de l'Eglise, ferons-nous un dernier effort pour sauver le peuple et hâter le règne de Dieu dans l'atelier régénéré ? Telle est la question... — Aux doctrines subversives, aux enseignements funestes, il faut opposer les saintes leçons de l'Evangile ; au matérialisme, les notions du sacrifice ; à l'esprit cosmopolite, l'idée de patrie ; à la négation athée, l'affirmation catholique.—Il faut en outre détruire les préjugés qui divisent, engendrant d'une part le mépris et l'indifférence, de l'autre la haine et l'envie. Les hommes des classes privilégiées ont des devoirs à remplir vis-à-vis des ouvriers leurs frères : si la société a eu le droit de se défendre les armes à la main, elle sait que les obus et les balles ne guérissent point et qu'il y faut autre chose.—Il existe à Paris un cercle de jeunes ouvriers où l'on applique avec succès ces maximes de salut.

Sous l'empire de tant d'émotions, l'officier avait beaucoup réfléchi : les paroles de Maurice Maignen répondaient précisément à ses préoccupations et à ses rêves ; il vint au cercle Montparnasse, y amena son frère et son ami La Tour-du-Pin ; il observa, il parla... Quelques jours plus tard, l'avant-veille de Noël, les deux de Mun, Maignen, La Tour-du-Pin, Paul Vrignault, un ami de Maignen, Emile Keller, le député de Belfort, Léonce de Guiraud, un autre membre de l'Assemblée Nationale, Léon Gautier l'historien de la chevalerie et Armand Ravelet, un jurisconsulte, réunis dans une humble chambre du cercle Montparnasse, signaient un *appel aux hommes de bonne volonté*.

Eh bien, voilà le remède ! Le moyen est trouvé. Il s'agit de le développer, de l'appliquer sur une plus vaste échelle. Au lieu d'un cercle dans Paris, il en faut vingt ; il en faudrait dans chaque grande ville. — Les hommes de ténèbres s'associent : associons-nous ! Ils se liguent

pour renverser : liguons-nous pour construire ! Ils fondent des clubs révolutionnaires : *fondons des cercles catholiques !*

Suivait une description du cercle Montparnasse et des résultats obtenus.

Ils ont connu la joie de lutter qui, même dans la défaite, est une plus profonde, plus entière et plus saine jouissance que la douceur de vivre, parce qu'elle saisit l'homme tout entier, le grandit, le transforme et le fait vibrer jusqu'au fond de lui-même. Ils ont connu des heures incomparables quand, emportés par la foi, l'âme exaltée d'une ardeur inconnue, ils se livraient sans réserve au grand rêve qui les possédait, à l'espoir enthousiaste de la réconciliation sociale accomplie par la force du dévouement... Nous aimions le peuple avec franchise et passion. La révélation des souffrances, des misères, des fatalités qui pèsent sur les travailleurs éveillait dans nos âmes un irrésistible besoin de dévouement et de justice. Nous désirions de toutes nos forces apaiser ces souffrances, diminuer ces misères, conjurer ces fatalités... Quand je rêvais alors, c'était du peuple converti ; ce n'était ni de la Chambre des députés, ni de l'Académie.

Une nouvelle croisade commençait. Elle dura près de vingt ans, vingt ans durant lesquels Albert de Mun, nouveau Pierre l'Ermitte, parcourut la France, prêchant le rapprochement des classes, le dévouement au peuple, bientôt la résurrection des corporations de métiers, et faisant partout surgir des cercles catholiques. Nous ne pouvons le suivre. Plus tard, songeant à ces années, comparant à la grandeur des efforts et des espoirs la médiocrité des résultats, il ne plaindra pas sa peine et dira de lui-même et de ses compagnons d'armes :

La *sécularisation*, ou pour parler le langage moderne, la *laïcisation* de la société, c'est-à-dire la séparation radicale établie dans ses institutions entre la loi divine et la loi humaine, et l'*individualisme*, c'est-à-dire la rupture des liens sociaux et la destruction des corps organisés... de là, d'une manière générale, un ordre de choses nouveau, fondé sur l'indépen-

dance de l'homme dans ses rapports avec Dieu, sur la prédominance absolue de l'intérêt individuel et la liberté presque illimitée dans ses rapports avec ses semblables : ce triple caractère se remarque dans les divers objets qu'embrasse la question sociale, le travail, la propriété et l'échange.

Un jour à Bordeaux, avant ou après son discours, un ouvrier chargé de le complimenter s'embrouille, s'arrête court et l'embrasse : " Après trente-cinq ans, écrit-il, je crois sentir encore sur ma joue la marque brûlante de ce baiser d'ouvrier. Ce fut comme un pacte d'union. " Il y fut jusqu'au bout fidèle.

On a raconté qu'un " poilu ", après avoir passé dix-huit mois au front, s'en était revenu chez lui en permission : " Vous devez bien savoir le métier militaire, lui dit quelqu'un. — Pardon, répondit-il, je n'ai pas eu le temps de l'apprendre, je me suis battu tout le temps. " M. de Mun fit une déclaration analogue : " Je ne sais ni l'économie, ni la sociologie. Je n'ai pas eu le temps d'apprendre. Je me suis battu tout le temps. " Il exagérait. Ses idées sociales sont profondes, exactes, étendues, logiques. C'était un grand esprit et un grand cœur, et les intuitions du cœur aident le travail de l'esprit. Jetons sur son système, si tant est qu'il eut un système, un coup d'œil rapide.

" Nous ne sommes pas seulement les serviteurs d'une oeuvre, disait-il : nous sommes les soldats d'une idée. Cette idée, c'est la *contre-révolution* faite au nom du Syllabus. " Le mot lui a été reproché, même dans les milieux catholiques. On le jugea provocant. Essayât-on de le comprendre ? Le seul remède efficace, n'est-ce pas celui qui atteint le mal dans sa cause ? Or, la cause du mal social, c'est la Révolution. De Mun la résume tout entière dans une double erreur :

Dans la lutte économique, la partie ne peut pas être égale. L'ouvrier qui donne à la société la production dont elle a besoin a droit d'être en

retour, et au nom de la justice, protégé par elle. Car ce n'est pas seulement son gain, ce n'est pas seulement son bénéfice, qui est en jeu, c'est sa vie et celle de sa famille... L'urgent est de protéger le travail, le capital l'est déjà... Ceux qui doivent par leur labeur quotidien gagner leur pain de chaque jour et celui de leur famille, dont la subsistance est soumise à la fluctuation constante des circonstances économiques et pour qui la maladie et la vieillesse sont une perpétuelle menace d'insécurité, ceux-là sont les plus faibles, parce qu'il n'y a pas pour une créature humaine de plus grande faiblesse que l'incertitude du lendemain... A cette faiblesse organique, il faut porter remède: je ne connais pour le faire que deux moyens: la solidarité professionnelle et la protection de la loi...

Otez au socialisme ses revendications de justice, il ne lui restera que la haine, l'envie et la colère, et ce n'est pas assez pour conquérir le coeur des ouvriers. Nous leur opposerons l'amour et l'amour sera le plus fort. Voilà ce que je demande aux catholiques de faire s'ils veulent lutter efficacement contre le socialisme: d'aller camper sur son terrain et de lui arracher ses armes en proclamant les droits du travail.

Nous ne pouvons, bien à regret, suivre M. de Mun dans l'analyse serrée à laquelle il se livre pour déduire des principes posés par la Révolution combinés avec les transformations de l'industrie, toutes les misères du régime économique moderne: la conception du travail-marchandise, la durée excessive de la journée de travail, les méfaits de la concurrence et de la surproduction, l'exploitation à l'usine de la femme et de l'enfant, les salaires de famine, l'oubli des devoirs et des charges attachées à la propriété, l'antagonisme du capital et du travail, le rôle prépondérant de l'argent dans les opérations industrielles et commerciales, la destruction des corporations, l'infériorité des ouvriers en face des patrons dans le débat du contrat de travail, la désertion des campagnes et l'entassement des masses ouvrières dans les faubourgs des villes, la désorganisation de la famille, la constitution du prolétariat, les progrès et les menaces du socialisme, etc., etc.

Guerre donc à la Révolution ! Elle a désuni, il faut

réunir : désuni l'homme et Dieu, réunissons l'homme à Dieu ; désuni le riche et le pauvre, réunissons riches et pauvres ; désuni entre eux les travailleurs, réunissons les travailleurs. Comment ces trois objets seront atteints : le rapprochement de Dieu et du peuple, par la restauration au sein de la masse ouvrière des croyances et des espérances chrétiennes ; le rapprochement des riches et des pauvres, par le dévouement des heureux aux misérables ; enfin, le rapprochement des travailleurs, par l'organisation du corps professionnel et le rétablissement des anciennes corporations, bien entendu modernisées ; comment tout cela devait s'accomplir et se préparer par l'oeuvre des cercles, comment M. de Mun se dépensa jusqu'à la fin pour multiplier les cercles, restaurer les croyances chrétiennes, obtenir le dévouement des heureux aux malheureux, ressusciter les corporations et rétablir le corps professionnel, enfin ce qui est demeuré d'un si grand effort, il faut le demander à son livre *Ma vocation sociale*, aux sept volumes de ses discours, spécialement au premier intitulé *Questions sociales*, aux articles épars dans la série *Combats d'hier et d'aujourd'hui* (cinq volumes).

En 1876, cédant à de multiples instances ou plutôt acceptant avec sa vaillance coutumière un poste de combat périlleux, mais efficace, il se présenta à la députation, fut élu, et demeura député, sauf de courts intervalles, jusqu'à sa mort, en 1914. A la Chambre comme dans le pays, par la parole et par la plume quand sa gorge épuisée trahit son inépuisable ardeur, il fut l'indéfectible champion des trois causes qui possédaient sa vie : l'Eglise, la patrie et le peuple. Il n'était pas de ceux qui se reprennent.

Pour le peuple, il collabora le plus activement qu'il lui fut possible à la législation ouvrière qui s'élaborait. Sa tâche fut ingrate, car il eut à combattre beaucoup de ses amis contre lesquels il dut défendre le principe alors fort contesté de l'intervention de l'Etat entre patrons et ouvriers.

C'est ce qui lui faisait répondre à ceux qui, le voyant voter avec les socialistes, se scandalisaient et l'accusaient de complicité: " Je suis leur plus redoutable adversaire. " Et comme un socialiste s'était servi de certaines de ses paroles et l'avait invoquée comme argument: " Voilà, dit quelqu'un sur les bancs de la droite, voilà le châtement de votre témérité! " De Mun bondit à la tribune :

Ils se servent de mes paroles! Que serait-ce s'ils se servaient de mon silence, s'ils pouvaient dire à l'ouvrier qui souffre: " Ces hommes qui ont fait de la foi chrétienne la règle de leur vie, ils ont vu tes peines, ils ont connu tes souffrances et ils n'ont rien dit, ils n'ont rien demandé, ils n'ont rien tenté pour t'en délivrer? Ah! c'est là que serait mon châtement. D'avoir parlé, c'est mon honneur!... Les idées de générosité et de justice que les socialistes s'en vont agitant comme un drapeau, elles nous appartiennent, c'est notre patrimoine à nous; elles sortent comme une gerbe mûre de la grande semence de l'Évangile, et je ne puis pas admettre que nous laissions à d'autres le soin de moissonner notre récolte.

Voilà pourquoi Albert de Mun prit une part active à la discussion de toutes les grandes lois sociales de la troisième République: sur les *syndicats professionnels*, sur la *Limitation de la journée de travail*, sur le *travail des femmes et des enfants*, sur les *accidents de travail*, sur les *retraites ouvrières*. Il regretta d'y voir souvent l'effet de préoccupations électorales plutôt que d'un désir désintéressé de paix sociale, plus encore de ne point réussir à compléter l'*association ouvrière*, occasion de division, par le *corps professionnel*, moyen de réconciliation dans lequel les deux facteurs de la production, patrons et ouvriers, se rencontreraient pour la recherche et la sauvegarde de leurs intérêts communs. Il ne pensa jamais que les lacunes, même graves, d'une loi de justice puissent dispenser personne de s'y associer. Il appela de tous ses vœux et hâta de tous ses efforts une *législation internationale du*

travail sans laquelle beaucoup d'entreprises pour l'amélioration du sort des travailleurs sont condamnées à l'impuissance.

Il eut la joie profonde de voir ses idées reprises, approuvées, consacrées, déclarées être la solution catholique de la question ouvrière, par la plus haute autorité qui soit, par le pape Léon XIII, dans l'encyclique sur la condition des ouvriers, à la préparation de laquelle il ne fut pas étranger.

Il put se rendre ce témoignage :

Nous n'avons point transformé pas nos cercles l'état moral et social de notre pays. Mais nous avons, par notre oeuvre, exercé sur lui une influence profonde et déterminé dans les idées, dans les méthodes, dans les faits, un mouvement qui ne s'arrêtera plus. La conception des oeuvres sociales, fondées sur la rapprochement des classes et sur l'association professionnelle, s'est emparé de tous les esprits. La nécessité des réformes commandées par la justice et réalisées par l'action corporative s'est imposée à toutes les intelligences. La vieille doctrine de l'individualisme social a été vaincue, et de toutes parts, des oeuvres se sont créées, des associations se sont établies, des idées se sont formées et manifestées, des oeuvres, idées et groupements d'hommes plus ou moins entraînés par le courant démocratique de notre temps, mais tous dominés par le principe fondamental posé par notre oeuvre et sortant d'elle comme de la source commune les ruisseaux et les torrents descendent des sommets.

Recueillons son dernier appel :

Le grand mal, le mal profond, c'est l'indifférence, la paresse, l'habitudes des jouissances égoïstes, auxquelles s'abandonnent si souvent les représentants des classes possédantes, c'est-à-dire ceux qui ont la fortune, le loisir, l'influence ou le savoir. Ce sont eux, ce n'est pas le peuple qui manque aux oeuvres sociales... Les catholiques dévoués à l'action sociale ne sont qu'une faible minorité... quelques vaillants qui s'épuisent, exposés à des déboires, souvent à des dédains, dont ils gardent en leur âme la secrète amertume... Ne laissons à personne, dans les assemblées législatives et les conseils de ville, dans les discussions publiques et les conversations privées, dans la presse et dans les livres, dans les oeuvres et les rapports ordinaires de la vie, l'honneur qui nous appartient comme catholiques, par droit de naissance, de *défendre et de protéger les ouvriers*.

Ed. GOUIN, p. s. s.

Thomas Storrow Brown

ET LE SOULEVEMENT DE 1837 DANS LE BAS-CANADA (1)



EST un fait à la fois digne de remarque et plein d'intérêt : dans l'insurrection qui agita le Bas-Canada en 1837, deux des chefs les plus actifs, Wolfred Nelson et Thomas Storrow Brown, étaient d'origine anglaise. Ces anglo-canadiens employèrent, en réclamant contre la bureaucratie gouvernementale de l'époque, des moyens beaucoup plus énergiques et plus véhéments que ceux des patriotes franco-canadiens même les plus ardents.

Etant donné le sujet de cette conférence, il ne nous appartient pas d'étudier en détail la remarquable carrière de Wolfred Nelson. Tous en connaissent les principaux incidents. Tous savent le rôle prépondérant qu'il tint dans l'insurrection. Quand elle prit fin, Nelson apparut l'une des figures capitales de notre vie publique, fut envoyé comme représentant au parlement des provinces-unies, devint maire de Montréal et mourut, déjà âgé, entouré du respect de tous. La participation de Nelson aux événements de 1837 fournirait la matière d'une intéressante conférence. Pour le moment, nous nous attacherons à celle du patriote, son collègue, Thomas Storrow Brown. (2)

(1) Conférence prononcée devant la *Société de numismatique et d'antiquités* de Montréal.

(2) C'est en écrivant la vie de sir Georges-Etienne Cartier que nous fûmes frappé du rôle capital tenu par Brown et d'autres anglo-canadiens dans les événements bas-canadiens de 1837. L'intérêt du sujet s'accrut pour nous, il y a quelques mois, alors que nous tombèrent sous la main un certain nombre de documents originaux rédigés par Brown en per-

* * *

Il était né au Nouveau-Brunswick en 1803. Un fait ne doit pas être perdu de vue, si l'on veut expliquer sa conduite ultérieure : c'est qu'il appartenait à l'une des familles les plus distinguées du parti *loyaliste*. Son grand-père avait quitté Boston au cours de la révolution américaine, alors que tant d'autres comme lui, plutôt que de seconder la révolte contre la Grande-Bretagne, émigraient au Canada. Sa grand-mère était apparentée à Sir John Wentworth, le dernier des gouverneurs anglais du New Hampshire et plus tard gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Venu à Montréal, dès son jeune âge, Brown se lança dans les affaires. Son esprit d'entreprise, son caractère ardent eurent tôt fait de le jeter dans le tourbillon de la vie publique.

Le Bas-Canada, tout comme le Haut, passait alors par une période aigüe de luttes politiques. Déjà avait commencé le conflit entre les partisans des droits populaires et les tenants de la bureaucratie. Ce combat, on le sait, allait se terminer par la concession pleine et entière de la responsabilité ministérielle. Dans le Bas-Canada, la situation était des plus critiques. Les chefs de l'élément canadien-français déclaraient avec emphase que l'état de choses existant ne pouvait être maintenu. Louis-Joseph Papineau, le grand tribun, en-

sonne et concernant le soulèvement. L'étude de ces documents nous a inspiré une conviction : c'est que nos historiens n'ont pas rendu pleine justice au personnage. Sans doute, comme chef militaire, il subit un remarquable échec. Le désastre encouru par les patriotes à Saint-Charles suffit à le prouver. Néanmoins, Brown était animé du plus intense amour pour la justice et du patriotisme le plus profond. Ce qui le démontre, ce sont les souffrances et les sacrifices qu'il endura au profit d'une cause juste à ses yeux. — Avant de tirer parti de ces derniers documents, où Brown s'applique à justifier sa conduite de 1837, nous avons cru qu'il était utile d'exposer les incidents principaux de sa carrière, qui sont antérieurs à l'époque où il se distingua comme l'un des chefs du mouvement.

flammat le peuple du feu de son éloquence et le poussait à la conquête de ses libertés. A ses réclamations le parti qui tenait le pouvoir faisait la sourde oreille. Louis-Hippolyte LaFontaine affirmait, de son côté: "Tout le monde ici est mécontent. Nous avons demandé des réformes sans les obtenir. Le temps est venu de nous lever et d'agir." "On nous méprise, on nous réserve l'oppression et même l'anéantissement, cette situation ne peut durer qu'autant que nous serons impuissants à l'améliorer", reprenait à son tour, avec la même emphase, le doux et sympathique Auguste-Norbert Morin, l'une des figures les plus attrayantes de toute l'histoire du Canada. Pour qu'un homme de ce calibre s'exprimât en pareils termes, il fallait décidément que la situation appelât des réformes.

Libéral ardent, Thomas Storrow Brown était, par tempérament, presque un radical. Son coeur s'émut des procédés tyranniques mis en oeuvre par le parti au pouvoir. Pendant la période troublée qui précéda le soulèvement de 1837, il prit une part active dans la discussion des problèmes vitaux qui occupaient alors l'esprit public. Ses écrits, ses discours révélèrent en lui un irréconciliable adversaire de l'oligarchie politique qui tenait alors à merci les deux Canadas. Bravement, sans fléchir, il s'allia aux chefs canadiens-français pour réclamer la concession absolue des libertés populaires. Comme eux, il appuyait son attitude sur l'amour de la liberté et du laissez-faire britannique. Le *Vindicator*, dirigé par Edward O'Callaghan, soutenait la cause des patriotes. Brown écrivit souvent dans ses colonnes.

Peu de temps avant l'insurrection, fut organisé à Montréal le groupe désormais fameux des *Fils de la liberté*. Brown en devint l'un des esprits dirigeants. On le nomma même chef du service militaire. Comme la ville avait été partagée en six circonscriptions, il avait sous ses ordres les six chefs

de ces sections. On connaît la mêlée historique, laquelle mit aux prises, le six novembre 1837, les *Fils de la liberté* ou patriotes et les membres du *Doric Club*, les *constitutionnels* ou *loyalistes*, partisans du pouvoir. Cette mêlée, un document contemporain la décrit ainsi : " Ce fut le premier conflit qui souleva les uns contre les autres des sujets britanniques d'origine anglaise et française. Ils luttèrent entre eux pour des opinions politiques qui les avaient constitués en deux partis, se disputant pour des formes diverses de gouvernement. " Dans ce conflit, Brown prit une part proéminente. Une bande de *constitutionnels* l'attaqua en personne, le frappa et lui infligea des blessures sérieuses. Elles eurent pour effet de le priver bientôt de l'usage de son oeil droit et de le rendre plus tard complètement aveugle.

Il apprit alors qu'on avait émis contre lui un mandat d'arrestation, où on l'accusait de haute trahison, et il quitta Montréal. Quand on eut ensuite de ses nouvelles, il commandait les patriotes qui, le 25 novembre 1837, s'opposèrent aux troupes du colonel Wetherall. Sa conduite ce jour-là lui attira un blâme énergique de la part des patriotes. Nous verrons, par ses manuscrits, comment il s'en lava. Après la défaite de Saint-Charles, il se dirigea vers Saint-Denis. Là, il s'unit à Wolfred Nelson, dont la bande, victorieuse à Saint-Denis, attendait d'heure en heure une nouvelle attaque de la part du colonel Gore. Georges-Etienne Cartier, alors âgé de trente-trois ans, mais déjà remarquable par son activité et son audace, s'y était aussi rendu. Tous trois demeurèrent à Saint-Denis jusqu'au 2 décembre et s'efforcèrent d'engager la foule à tenter un nouvel assaut contre la milice. Leurs efforts furent vains. (3)

(3) Si l'insurrection fut enfin bridée et une plus grande effusion de sang prévenue, il faut l'attribuer aux efforts du clergé catholique romain.

Leur espoir ayant été déçu, Nelson, Cartier et Brown, pour échapper à une capture, décidèrent de s'enfuir aux Etats-Unis. Brown seul réussit, à ce moment, à franchir la frontière. (4) Pendant le séjour qu'il y fit, il fournit à la presse new-yorkaise de volumineux articles sur la situation au Canada. Il demeura aussi quelques années en Floride. En 1844 seulement, sept ans après l'échec du soulèvement dans le Bas-Canada, la loi d'amnistie, présentée par LaFontaine, lui permit de rentrer dans son pays natal. Il s'empressa d'en profiter pour revenir à Montréal et s'y établir de nouveau.

* * *

Avant de raconter la suite de sa carrière, il est juste de rechercher les motifs qui engagèrent Thomas Storrow Brown à tenir la conduite qu'il tint en 1837. Comment la justifia-t-il? Quels considérants doivent invoquer ceux qui le citent à la barre de la critique historique? Cette question est d'un intérêt et d'une importance vitale pour celui qui étudie l'histoire du Canada. Le meilleur moyen d'y répondre, c'est de lire le mémoire qu'écrivit Brown lui-même au sujet de l'insurrection de 1837. Ce document, nous l'avons ici entre nos mains. Il est d'une valeur inestimable pour l'historien, parce qu'il est

Par intérêt pour le peuple et en vue d'empêcher la destruction de Saint-Denis, le curé Demers, de l'endroit, employa toute son influence pour faire déposer les armes à ses fidèles et les renvoyer dans leurs foyers. Ses efforts réussirent. Les postes furent abandonnés, les armes rengainées, les ponts reconstruits, les barricades abattues. En aidant ainsi à rétablir la paix, le clergé rendit un service signalé. De fait, l'Eglise catholique romaine, qui fut toujours le soutien de la loi et du bon ordre, avait dès le début employé toute son influence à contenir, dans les limites d'une lutte constitutionnelle, une agitation que légitimait la situation existante.

(4) Nelson fut saisi. Cartier, mis à l'abri par quelques amis, passa l'hiver près de Verchères et n'atteignit les Etats-Unis qu'au printemps.

de la main même de Brown et qu'il raconte, dans les termes qui conviennent, l'une des époques les plus émouvantes et les plus remarquables de notre histoire. Nous allons, si vous voulez bien me prêter votre attention, nous reporter au texte original. ⁽⁵⁾ Il nous fournit à la fois et le récit de l'insurrection et les motifs de Brown pour justifier sa conduite.

*Memorandum**Mémoire**on**sur*

Lower Canada affairs in 1837. *la situation du Bas-Canada en 1837*

The story of the Lower Canada commotion in 1837 must be written in philosophic and untrammelled spirit by one who, regardful of the judgment of the future, can see common things plainly through the vagaries of distonted language that enveloped them at the time and have continued to mystify. All was the result of natural and logical sequence and the action influenced by no personal consideration or pas-

L'histoire du soulèvement de 1837 dans le Bas-Canada doit être écrite avec l'esprit calme et sans préjugés du philosophe. Ce récit doit être l'oeuvre de l'homme qui, dédaigneux des jugements de l'avenir, peut discerner la vérité à travers le vague et l'exagération des paroles qui la couvraient à cette époque et qui continuent à l'envelopper de mystère. L'insurrection fut une conséquence naturelle et logique. Aucune

(⁵) Nous en avons déposé une copie aux Archives nationales d'Ottawa, en même temps que d'autres documents du même intérêt et de la même valeur. A l'avenir, ces textes pourront ainsi servir à tous ceux que passionne l'étude de notre histoire. Nous n'ajoutons ici que la ponctuation et respectons le reste.

sion; but, influenced wholly by what they correctly deemed their high duty and the necessity of their country, were as worthy of the name of Patriots as any body of men, recorded in the world's history, who have deserved well of their race.

They were (except a very few) French Canadians descended from ancestors who, for much more than a century past, had known no country but Canada. They were not scheming, predatory adventurers, but taken from the solid body of the people; and the leading men ranked among the highest of the country in honor, property and intelligence. They were of the class who, before the time, have held the highest position in the province. The entire French Canadian people sympathized in all that Mr. Papineau directed. The minority opposed, though including several leading men

passion, aucun intérêt personnel n'influencèrent les acteurs. Ces hommes, guidés uniquement par ce qu'ils appelaient avec raison leur suprême devoir et le salut de leur pays, méritaient le titre de patriotes tout autant que les autres groupes humains, dont l'histoire du monde fait mention comme ayant bien servi leur race.

Ces hommes, à part quelques-uns, étaient des franco-canadiens. Leurs ancêtres, depuis au-delà d'un siècle, n'avaient pas connu d'autre patrie que le Canada. Ils n'étaient ni conspirateurs ni corsaires ni aventuriers, mais provenaient des couches profondes du peuple. Leurs chefs occupaient dans le pays le premier rang par les dignités, la richesse et l'intelligence. Antérieurement à l'insurrection, la classe dont ils faisaient partie avait tenu les postes les plus élevés de la province. Le peuple canadien-français tout entier souscrivait à toutes les vues de M. Papineau. L'opposition, tout

won over by Lord Gosford, was very small. As disobedience is not a virtue in Roman catholic governments, the clergy withheld their approbation and, whatever might have been its opinion, the Church discouraged agitation.

The whole is comprised in a short narration.

The House of Assembly of Lower Canada, constituted by the act of 1791 a branch of government with all the attributes of the British House of Commons, could hardly be loud in the assertion of rights so long as the British Government paid annually the excess of our expenditure for civil service above our revenue. But, when called upon by the Crown in 1818 to make provision for the whole expenditure, the House rose to the dignity of the position and demanded the control of revenue and expenditure in all their ramifications. This

en possédant plusieurs hommes de valeur qu'avait gagnés lord Gosford, était peu nombreuse. Aux yeux des autorités catholiques romaines, la désobéissance n'est pas une vertu. Aussi le clergé refusa-t-il son approbation et, quelle que fut l'opinion personnelle de ses membres, l'Eglise détourna ses fidèles de l'agitation.

Cette agitation, un bref récit en résume l'histoire.

La Chambre des représentants du Bas-Canada avait été constituée, par la loi de 1791, comme section du gouvernement et pourvue de tous les attributs de la Chambre des communes anglaises. Il lui était difficile de proclamer hautement ses droits tant que le gouvernement de la Grande-Bretagne payait chaque année l'excès sur nos revenus de nos dépenses pour l'administration. En 1818, la Couronne invita la Chambre à pourvoir elle-même à toutes les dépenses. La Chambre alors, s'égalant à la hauteur de la tâche, réclama le

unconditional surrender would have placed all office holders at the mercy of the House of Assembly, which, for the most part, were French and represented French, while the office holders, appointed by and considered as servants of the Crown, were for the most part, especially in the higher departments, English.

The Legislative Council, mostly appointed by the Crown for life, considered mainly itself, with its English adherents, a Crown garrison for the maintenance of the prerogative. It became the old question between Charles the first and his Parliament, one party holding to the rights of the Crown and the other to the rights of the people.

The old general, then holding the office of gover-

droit de surveiller la dépense et le revenu de tous les services publics. Si la Couronne s'était rendue sans conditions à cette injonction, tous les fonctionnaires se seraient trouvés à la merci des représentants. Or, tandis que le plus grand nombre de ceux-ci étaient français et représentaient une population française, la plupart des fonctionnaires, nommés par la Couronne et regardés comme ses serviteurs, étaient, dans les services les plus importants du moins, des anglais.

Les conseillers législatifs, presque tous désignés par la Couronne et à vie, se considéraient avant tout, de même que leurs partisans anglais, comme une garde chargée par la Couronne de maintenir la prérogative royale. De là vint une lutte qui rappela d'antique conflit entre Charles I et son parlement. Le Conseil tenait aux droits de la Couronne, la Chambre réclamait les libertés populaires.

Le gouverneur du temps, qui était un vieux général,

nor, looked upon the pretensions of the Assembly in the light of mutiny in a regiment.

There was nothing but disagreement between the parties from year to year, and continual references to the Colonial office always pitiful. Concessions were made from time to time to the Assembly, but peace-meal and wretchedly.

In 1828 a Committee of the British House of Commons, to whom a petition signed by eighty thousand people and all our grievances were submitted, reported in favor of the Assembly, but left the carrying out of remedial measures to the Government who, having Catholic Emancipation, negro Emancipation, the great Reform bill and other weighty matters on hand, could only leave the Colonial office to dodge Canadian questions as the Under-Secretary best could, which left us in all our antagonisms.

comparait l'attitude de la Chambre à la mutinerie d'un régiment.

D'année en année, le désaccord s'accrut entre les deux groupes. Les continuel recourus faits au Bureau colonial finissaient toujours lamentablement. De temps à autre la Chambre obtenait quelques concessions; encore les accordait-on à contre-cœur et pour avoir la paix.

En 1828, une pétition portant quatre-vingt mille signatures et exposant tous nos griefs fut présentée à une commission des Communes anglaises. Celle-ci, dans son rapport, donna gain de cause à l'Assemblée, mais laissa au ministère le soin d'appliquer les remèdes. A ce moment, celui-ci avait à s'occuper de l'émancipation des catholiques, de la traite des noirs, de l'importante loi de réforme et d'autres matières capitales. Il ne pouvait donc que laisser l'assistant-secrétaire du Bureau colonial traiter les affaires canadiennes au

Interminable opposition between the Assembly on the one side and the Governor and the Council on the other rendered legislation impracticable until in 1836, when they culminated by Parliament separating without passing a Supply Bill ; and as a consequence the salaries of all officials, high and low, remained unpaid.

There was £140,000 in the public chest; and, on the 7 March 1837, Lord John Russell, then Colonial Secretary, introduced in the British House of Commons a series of resolutions to authorize our governor to pay out this amount in salaries without reference to our Parliament; and, though these resolutions passed the Commons nearly unanimously and with one dissension (Lord Brougham) in the Lords, Lord John, scared at their monstrosity, dared not bring in a Bill and,

meilleur de sa connaissance. Comme résultat, l'antagonisme persistait chez nous.

Cet antagonisme interminable était tel entre l'Assemblée d'une part, le gouverneur et le Conseil d'autre part, que toute législation fut impossible jusqu'en 1836. Alors, ce fut le comble : le parlement fut prorogé sans qu'on eût adopté le budget. En conséquence, aucun des fonctionnaires supérieurs et inférieurs ne reçut son traitement.

Les coffres de l'Etat contenaient alors 140,000 louis. Le sept mars 1837, le ministre des colonies, lord John Russell, soumit à la Chambre des Communes anglaise une liste de propositions ayant pour but de permettre au gouverneur de payer avec cette somme les traitements en question, et cela sans en référer au parlement. Ces propositions furent ratifiées aux Communes par la presque unanimité des représentants; dans la Chambre des lords, il n'y eut qu'un seul dis-

three months afterwards, included £140,000 in the Army estimates to be paid here in salaries from the military chest, to be made good by Canada when disputed matters could be settled. Had His Lordship thought of the expedient in March instead of June, there would have been no uproaring here and I should have been saved the sacrifice of all that the world had given me up to that time and many subsequent years of weary anxiety.

As it was, when the news reached Canada in April (there was no ocean steamers or ocean cables then), there could be but the one idea that the British Government, as a prelude to the same course with all the Colonies, which were then urging complaints,

sident, lord Brougham. Malgré cet accord, lord Russell, effrayé de l'énormité de ses propositions, n'osa les transformer en loi. Trois mois après, il augmenta de 140,000 louis le budget de l'armée. Cette somme, destinée à solder les traitements, devait être prise dans la caisse militaire et remboursée par le Canada quand les problèmes disputés auraient été résolus. Si lord Russell avait recouru à cet expédient en mars plutôt qu'en juin, il n'y aurait eu dans le pays aucune manifestation tapageuse. Moi-même, je n'aurais pas eu à sacrifier tout ce que la vie m'avait procuré de meilleur jusque là ; je n'aurais pas souffert ensuite plusieurs années de cruelle angoisse.

Quoi qu'il en soit, l'absence de navires et de câbles transatlantiques empêcha la nouvelle de parvenir au Canada avant le mois d'avril. Il ne pouvait y avoir à ce sujet qu'un seul sentiment. La conduite du ministère anglais était l'annonce de la politi-

had turned a deaf ear to our remonstrances and determined to annul our free constitution.

What could we do in the circumstances but what we did do ? We spoke, we wrote, we printed and we called the people together in an open assembly to discuss the position. Everything was open and above board ; what was known to one was known to all ; there was no thought of revolt or arming or organizing for armed resistance. Everything urged upon the people was complaint on the outrage of our rights, declarations that we would maintain them, a call upon the sympathy of the world for the scandalous treatment to which we were subjected, a determination to use British manufactures as little as possible and to cease, where practicable, all payments that furnished money to the treasury, on the ground that the

que dont il entendait user à l'égard de toutes les colonies qui se plaignaient à lui. A nos réclamations il faisait la sourde oreille et avait même résolu d'abolir notre liberté constitutionnelle.

Dans ces conditions, que pouvions-nous faire sinon ce que nous fîmes ? Nous discourions, nous rédigeions, nous imprimions. Nous convoquâmes la foule à une réunion en plein air pour étudier la situation. Tout se fit au grand jour ; nous jouâmes cartes sur table. Ce que l'un savait, tous l'apprirent. Personne ne songea à se révolter, à prendre les armes ou à lever des troupes pour résister. Une seule pression s'exerça sur le peuple : nous nous plaignîmes de l'insulte infligée à nos droits, nous affirmâmes notre volonté de les conserver. Nous demandâmes à l'univers de sympathiser avec nous dans la façon scandaleuse dont on nous traitait. Nous décidâmes de recourir le moins possible aux produits de fabrication anglaise. Nous résolûmes aussi,

payment of sources of revenue by the people was conditional upon their right to make the expenditure themselves.

This was all, so far as affected the masses or their leaders generally. Excitable individuals, as in all such times, may in the following months have said or done unnecessary things ; but it amounted to nothing and incriminated nobody, for even wild expressions had their use in the daily necessities of a logical drama in process of action. Though the great body of the English, with whom I was associated in blood, language and religion, looked upon all this as a revolt of the Helots, I could not.

I considered Mr. Papineau, whose friendship and esteem

là où la chose était possible, de ne plus payer une seule somme qui alimenterait le trésor public. Nous nous appuyions sur ce principe que le devoir pour le peuple de contribuer au revenu était subordonné à son droit d'en surveiller lui-même l'emploi.

En ce qui concerne la masse et la majorité de ses chefs, ce fut là tout. Des individus échauffés, comme il y en a toujours en pareille occasion, ont pu, les mois suivants, employer des paroles ou accomplir des actes inutiles. Leur conduite n'eut aucune portée et n'incriminait personne. Aux besoins quotidiens d'un drame qui était en train de se dérouler logiquement pouvaient servir des expressions même brutales. La majorité des Anglais, auxquels m'attachaient les liens du sang, de la langue et de la foi, considéraient cette aventure comme un soulèvement d'ilotes. Je ne pouvais partager leur sentiment.

Dès notre première entrevue et jusqu'à sa mort, j'avais

I enjoyed from my first introduction to the day of his death, and still consider him a Hero made for the time. There was heroic sublimity in the indomitable perseverance and energy, carrying the country with him, that, spurning all palliatives and compromises, maintained a demand for the full extension of popular rights subject to no conditions, which triumphed in the end and gave self-government to every British colony round the globe. I was a native of our present Dominion. My ancestors have known no other country but its neighborhood, for nearly two centuries. In a dispute between Europe and America was not my lot joined to my own side of the water? I considered the French cause my cause and wondered why all like me could not overlook the distinction of race and feel as I did. I had been taught that patriotism was the noblest of virtues and should have considered myself a renegade to the traditions of my British

joui de l'amitié et de l'estime de M. Papineau. Je le considérais alors et je continue à le considérer comme un héros créé pour la circonstance. Il y avait un héroïsme sublime dans sa persévérance et son indomptable énergie qui entraînaient la foule à sa suite. Dédaignant tout attermoiement et tout compromis, il persistait à réclamer la concession pleine et entière, sans aucune condition, des libertés populaires. A la fin il triompha et conquit ainsi, pour toutes les colonies anglaises du globe, l'autonomie politique. J'étais né dans ce qui est aujourd'hui le Dominion canadien. Mes ancêtres, depuis près de deux siècles, n'avaient pas connu d'autre patrie que la république voisine. Dans un conflit entre l'Europe et l'Amérique, n'étais-je pas destiné à prendre parti pour mon pays de ce côté-ci de l'Atlantique? La cause du groupe français, je la regardais comme mienne. Je m'étonnais que tous mes pareils, dédaigneux des dis-

ancestors had I not stood forth. The news of Lord John Russell's changed intention, which reached us in July, could only create a lull in the political tempest; but the waves continued, public meetings were held at which some new matters were introduced, the last being at St. Charles on the 23 October.

tinctions ethniques, n'éprouvassent pas les mêmes sentiments que moi. On m'avait prêché le patriotisme comme la plus haute des vertus. Si je n'avais pas été de l'avant, je me serais considéré comme un renégat aux traditions de mes ancêtres anglais. Sans doute, lord John Russell avait changé son fusil d'épaule; mais la nouvelle de ce revirement, qui nous parvint en juillet, ne pouvait produire dans la tempête qu'une accalmie. Les flots continuèrent à se soulever. On tint des assemblées publiques, où de nouveaux problèmes s'agitèrent. La dernière eut lieu à Saint-Charles, le 23 octobre.

From the first, I had taken a most active part in organizing these meetings, writing and speaking. No one was more ubiquitous. I was in daily intercourse with Mr Papineau and the chiefs on one side and the rank and file down to the smallest coterie on the other; and, being the more excitable, wanted more dash in our proceedings,

Par la plume et la parole, j'avais pris dès le début, dans l'organisation de ces assemblées, la part la plus active. Personne n'eut alors plus que moi le don d'ubiquité. J'entretenais des rapports quotidiens avec M. Papineau et les chefs d'une part, et d'autre part avec les soldats des rangs et jusqu'aux moindres détachements. N'étant que

which I thought were too much governed by timid councils.

In August, I found some young men organizing what was called the Sons of Liberty (Fils de la liberté) and saw at a glance what might be made of it; which was a political party with a military organization, to be composed of all the young men in the four North American provinces, which organization should be a preparation to strike for our independence whenever the weakness of Great Britain furnished opportunity. I was named General of the order and wrote the address which was published early in October. I am free to say that, could we have procured arms, we might have thought of immediate armed resistance; but arms were not to be had and we were confined to a war of words as completely as our more prudent elders.

plus échauffé par tout cela, je voulais qu'on employât des procédés plus énergiques. Les nôtres, pensais-je, s'inspireraient trop des conseils de la timidité.

Au mois d'août, je découvris que plusieurs jeunes organisaient le groupement dit des *Fils de la liberté*. Du premier coup d'oeil, je me rendis compte de ce que l'on pouvait en tirer. C'était un parti politique, doublé d'une section militaire, où devait entrer toute la jeunesse des quatre provinces de l'Amérique du Nord. Ce groupe était censé former l'avant-garde qui proclamerait notre indépendance, le jour où la faiblesse de la Grande Bretagne en fournirait l'occasion. On me nomma général de la troupe. C'est moi qui rédigeai l'appel qui parut dans les premiers jours d'octobre. Je puis l'avouer aujourd'hui: s'il nous avait été possible d'obtenir des armes, nous aurions peut-être songé à une résistance immédiate et armée. Seulement, il était im-

Our last meeting, and that which we determined should be the last of the season, was on the 6th of November. The young men of the English party were well organized under the name of Dorics. Posters on the street, supposed to emanate from them, called upon the authorities to put us down; for our assemblages in large numbers and marches through the street had created much excitement. A street conflict was feared. I told the authorities it would be their fault if it occurred; if they would keep their people quiet, we would keep ours; that we had a right to meet, but would come as citizens without parade to the meeting and disperse in the same manner if unmolested. It was held in a yard on St. James street near McGill and passed off peaceably; but near the end, when members had gone

possible de s'en procurer. Nous dûmes nous contenter d'un combat de paroles, tout comme nos aînés plus prudents que nous.

Notre dernière réunion de la saison, et nous avons décidé qu'elle serait la dernière, eut lieu le 6 novembre. La jeunesse du parti anglais, sous le nom de *Doric*, était bien organisée. Des placards affichés dans les rues, et qu'on supposait provenir d'eux, conjuraient les autorités de nous réduire. C'est que nos assemblées nombreuses et nos manifestations dans les rues avaient suscité un émoi considérable. On redoutait un conflit de plein air. Je prévins les autorités "que, s'il se produisait, elles en seraient responsables. Si elles contenaient leurs gens, nous tranquilliserions les nôtres. Nous avons le droit de nous rassembler; mais nous nous réunirions comme des citoyens, sans faire de parades et rentrerions chez nous de même, pourvu qu'on ne nous molestât point." Le rassemble-

away passing out to Notre-Dame street, a crowd of our opponents was found collected outside the gates on St. James street. We formed in squade, two deep, armed with sticks ; and, throwing open the gates, made a dash which cleared the streets as far as Place d'Armes. All then, as by previous arrangement, dispersed for our homes, while I turned back alone. Habituated to unflinching movements through our streets, I thought of no personal danger, exchanging a few words with some of the Dorics who had collected at the first corner. I turned down St. François Xavier street, when I was felled by a blow from a loaded bludgeon, struck from behind and immediately set upon by the crowd. The sight of my right eye was destroyed for ever and I was carried as a dead man into an adjoining house. The troops were called out; the English party had possession of the streets and the *Vindicator*

ment fut tenu dans une cour de la rue Saint-Jacques, près la rue McGill. Il fut paisible. Mais, vers la fin, quand les assistants se dispersèrent en se dirigeant vers la rue Notre-Dame, nous aperçûmes un groupe de nos adversaires rassemblé en dehors de la porte de la rue Saint-Jacques. Nous nous formâmes en peloton, marchant deux de front. Munis de bâtons, nous enfonçâmes la porte et fîmes une irruption qui débaya la rue jusqu'à la Place d'Armes. Comme s'il y avait eu une entente préalable, tous alors regagnèrent leurs foyers. Pendant ce temps, je revins seul sur mes pas. Accoutumé à marcher dans la rue sans me détourner, je ne songeais pas qu'il y eût de danger pour moi-même. Je causai même avec quelques membres du club *Doric*, réunis à la première encoignure. Je tournai le coin de la rue Saint-François-Xavier et la descendis. Tout à coup je fus abattu d'un coup de fronde, frappé

newspaper office was destroyed.

par derrière et aussitôt piétiné par la foule. Je perdis pour jamais l'usage de mon oeil droit. L'on me conduisit comme un mort dans une maison voisine. On fit appel aux troupes; mais déjà le parti anglais avait occupé les rues et les bureaux du *Vindicator*, notre journal, étaient détruits.

(À SUIVRE)

John BOYD.

Crimes et peines sous le régime français

LE crime, sous le régime français, était une violation de la loi naturelle, divine, ecclésiastique ou civile. Les mots crime, maléfice, délit signifiaient la même chose. Cependant on se servait du mot délit pour exprimer les crimes de moindre importance et du mot crime pour exprimer les fautes atroces et qui méritaient une punition exemplaire.

Le catholicisme étant en France la religion d'Etat, il était tout naturel pour le législateur de considérer les crimes contre Dieu et la religion comme les plus graves. Venaient ensuite les crimes de lèse-majesté humaine, c'est-à-dire contre le roi ou contre l'Etat, puis, les crimes contre la société, la personne ou la propriété, et enfin, les délits de police ou contraventions aux ordonnances royales.

On comprenait parmi les crimes contre Dieu et la religion le sacrilège, l'hérésie, le blasphème, la magie et le sortilège.

Le sacrilège était puni de la peine du feu. Mais, avant de subir ce supplice, le coupable devait faire amende honorable et avoir le poing coupé. Ses biens étaient aussi confisqués. Le vol des croix et des images saintes entraînait la peine de mort quand il était accompagné d'effraction ou d'un acte d'impiété notoire.

Dès le moyen âge, l'hérésie fut punie, en France, de la peine du feu. Tout individu participant à une assemblée hérétique pouvait être condamné aux galères à perpétuité. Les ministres qui avaient convoqué ces assemblées étaient passibles de la peine de mort. On punissait l'apostasie de la peine du bûcher et de la confiscation des biens.

De tout temps, à partir de l'ère chrétienne, le blasphème a été sévèrement puni. Louis XIV édicta une loi fameuse contre les jureurs et les blasphémateurs. Il ordonna qu'elle fut enregistrée au *conseil supérieur* de Québec et elle a été publiée dans nos *édits et ordonnances*. Il y était défendu de blasphémer, jurer et détester le saint nom de Dieu, de sa très sainte Mère et des saints. Pour la première faute, le blasphémateur était condamné à une amende pécuniaire, selon ses biens, la grandeur et l'énormité du blasphème proféré. Deux tiers de l'amende étaient applicables aux hôpitaux, l'autre tiers au dénonciateur. Pour les deuxième, troisième et quatrième fautes, le blasphémateur était condamné à une amende double, triple et quadruple, selon le cas. Pour la cinquième faute, le blasphémateur était mis au carcan, aux jours de fête ou aux dimanches, de huit heures du matin à une heure de l'après-midi. Il devait en outre payer une grosse amende. Pour la sixième faute, le blasphémateur était mené au pilori pour y avoir la lèvre supérieure coupée d'un fer chaud. La septième faute conduisait encore le blasphémateur au pilori pour y perdre cette fois la lèvre inférieure. Enfin, si le jureur ou blasphémateur avait la témérité de retomber dans son péché une huitième fois, le bourreau lui coupait la langue "tout juste", c'est-à-dire en entier. Si le blasphémateur s'attaquait à la bonté et à la grandeur de Dieu, la punition était laissée à la discrétion du juge, qui condamnait quelquefois à la peine du feu. L'édit de Louis XIV contre le blasphème a été abrogé en France en 1791.

Nos archives judiciaires au Canada contiennent plusieurs informations ou procès contre des jureurs ou blasphémateurs. Mais aucun d'eux n'a été plus loin que la deuxième faute, croyons-nous. La crainte du carcan ou du pilori était pour nos jureurs franco-canadiens le commencement de la sagesse. Le *Journal des Jésuites* nous apprend

que le 15 février 1646 un domestique de M. Couillard fut mis sur le chevalet pour avoir blasphémé. Le vieux récit ajoute naïvement qu'il reconnut sa faute, avoua avoir mérité sa punition et alla le soir même se confesser. La peine du feu était le plus souvent appliquée à la magie et à la sorcellerie. Quand le cas n'était pas très grave, on substituait les galères à temps et l'amende honorable à la peine du feu.

Faucher de Saint-Maurice a mis au jour l'information d'un assez curieux procès pour sortilège, magie et sacrilège, fait à Montréal en 1742. Charles Robidou, cordonnier, s'était fait voler une somme de 300 francs. Un soldat, Beauport de l'Advocat, s'offrit, moyennant 20 livres, à lui faire retrouver son argent. Ecoutons un témoin, Mme De-Celles, raconter comment L'Advocat s'y prit pour accomplir son sortilège : — " Jeudi soir, vers huit heures, dit-elle, je vis plusieurs personnes chez Charles Robidou. J'y étais allée à la demande de ma fille. En entrant, j'aperçus sur une table deux chandelles, un crucifix de bois, un miroir au milieu et un petit livre dans lequel L'Advocat lisait. Je le vis mettre quelque chose dans un papier, le faire brûler, en parsemer les cendres sur le dossier du miroir avec des poudres et des ingrédients, puis faire trois barres avec du charbon... L'Advocat mit ensuite le crucifix la face renversée sur le dossier du miroir. Après cela, il fit couvrir les feux, éteignit les chandelles l'une après l'autre et les papiers qu'il faisait brûler. Après chaque verset qu'il lisait, il faisait découvrir peu à peu les feux, y jetant, les uns après les autres, de petits paquets qu'il avait devant lui. Lorsque les chandelles furent éteintes, je vis L'Advocat soulever par temps le miroir, tenant le haut du crucifix entre ses mains. Sa tête était baissée et il marmottait des prières en latin que je ne comprenais point. Les chandelles étant rallumées, je le vis ôter le crucifix de dessous le miroir, le prendre à la main et essayer avec le bois de

la croix des barres sur la plate-bande de la cheminée. J'étais plus près de L'Advocat qu'aucune autre personne. Il invita ensuite les personnes présentes à toucher une des trois barres, ajoutant qu'il devinerait, sans voir, laquelle on aurait touchée. Je le vis de suite prendre le crucifix et le porter près du feu, mais je ne puis affirmer s'il l'a brûlé ou passé seulement à la flamme." — L'Advocat, entendu lui-même à l'enquête, se défendit avec une habileté digne d'un meilleur sort. " Je n'ai point profané le crucifix ni les saintes Ecritures, dit-il; ce n'était pas là mon intention. Si je me suis servi de ces choses sacrées, ce n'était que pour intimider les assistants et découvrir le voleur." Le 30 août 1747, L'Advocat, trouvé coupable, recevait sa condamnation. L'exécuteur de la haute justice, autrement dit le bourreau, devait, au premier jour de marché, le conduire, en chemise, la corde au cou, avec une torche de cire ardente du poids de deux livres à la main et ayant écrit sur un écriteau par devant et par derrière *profanateur des choses saintes*, à la grande porte de l'église paroissiale de Montréal. Là, nu tête et à genoux, L'Advocat devait dire et déclarer à haute et intelligible voix que, méchamment et mal avisé, il avait profané les paroles de Notre-Seigneur-Jésus-Christ crucifié, et ce pour faire le devin. L'Advocat était en outre condamné à être battu et fustigé de verges aux carrefours et lieux accoutumés de la ville. Puis, ces peines infamantes subies, il devait être embarqué pour la France et servir comme forçat pendant cinq ans dans les galères du roi. Le sacrilège dont s'était rendu coupable le soldat L'Advocat souleva l'indignation publique. Mgr de Pontbriand, pour réparer l'outrage commis contre l'image de Jésus crucifié, ordonna de faire une procession solennelle depuis l'église paroissiale de Montréal jusqu'à la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, où on devait faire amende honorable et vénérer la croix. Le saint prélat fit mieux encore. Il se fit donner le

crucifix outragé et, par un mandement du 2 mars 1744, il le confia aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, les priant de le déposer dans leur chapelle. Le 15 décembre 1782, le pape Pie VI accordait une indulgence plénière à toutes les personnes qui, ayant rempli les conditions ordinaires, visiteraient la chapelle de l'Hôtel-Dieu le premier vendredi d'octobre de chaque année et y vénéreraient le crucifix outragé. Encore aujourd'hui, si vous visitez la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec, le premier vendredi d'octobre, vous pourrez vénérer le crucifix outragé et gagner une indulgence plénière.

Un historien américain, qui nous a pourtant, en certaines circonstances, rendu justice, parlant des quelques procès pour sorcellerie ou sortilège, qui eurent lieu au Canada sous le régime français, a dit de nos pères qu'ils étaient extrêmement naïfs et superstitieux. M. Parkman ne pouvait jamais mieux démontrer, quand il a écrit ces lignes, la vérité du vieux proverbe français, à savoir que l'individu qui habite une maison de verre ne doit pas jeter de pierres à son voisin. Nous ne croyons pas que, dans tout cela durée du régime français, disons de 1608 à 1759, on puisse retracer plus de trois procès pour sorcellerie. Or, aux Etats-Unis, dans l'espace de trois mois et demi, du 1er juillet au 15 ou 16 septembre 1693, vingt personnes furent mises à mort pour sortilège, et cinquante-cinq, soumises à la torture, s'avouèrent coupables du même crime. Si pour trois procès de sorcellerie faits dans 150 ans l'histoire doit déclarer que nos ancêtres étaient des superstitieux, que devons-nous penser des habitants de la Nouvelle-Angleterre qui eux eurent soixante-quinze procès de sorcellerie dans moins de 75 jours ?

Le crime de lèse-majesté au premier chef, c'est-à-dire l'attentat à la vie du roi, de la reine, de leurs enfants ou descendants, était puni de l'écartèlement. On comptait également comme crimes de lèse-majesté : 1o conspirer contre le roi ou

contre ses ministres ; 2o connaître les conspirateurs et ne pas les dénoncer ; 3o faire des levées sans la permission du roi ; 4o s'armer contre l'autorité du roi ; 5o exciter les sujets du roi à entrer dans des sociétés contraires à son autorité ; 6o entretenir des intelligences avec les ennemis de l'Etat ; 7o livrer une place aux ennemis du roi ; 8o faire tomber les troupes royales dans des embûches de l'ennemi ; 9o désertir le service, etc. La peine de ces différents crimes était la mort avec confiscation des biens. La mémoire du coupable était, en plus, condamnée et les enfants étaient déclarés incapables de recevoir tout honneur et toute dignité. Les contumaces étaient bannis à perpétuité et ils étaient écartelés en effigie en quatre quartiers, et chacun des quartiers était mis aux lieux les plus insignes afin que les autres pussent prendre exemple.

Etaient aussi considérés comme crimes de lèse-majesté, mais à un moindre chef : 1o attaquer l'honneur ou la dignité du roi par paroles ou par écrits ; 2o la fabrication de la fausse monnaie ; 3o le péculat au détriment du roi ; 4o la concussion ; 5o le duel, etc., etc. La fabrication de la fausse-monnaie était punie de mort. Nous avons eu, sous le régime français, quelques exécutions pour crimes de fausse monnaie. Le 28 juin 1667, Paul Beaugendre dit Desrochers est exécuté à Québec pour avoir fabriqué de la fausse-monnaie. Son complice est condamné à trois années de galère. En 1741, Louis Mallet et sa femme sont exécutés pour fabrication de fausse monnaie de carte.

Si les lois modernes étaient aussi dures et impitoyables pour les duellistes que l'ancienne loi française, cette monstruosité qu'on appelle le duel disparaîtrait bien vite des coutumes des peuples civilisés. Tous les rois de France, à partir de Henri II, édictèrent des peines sévères contre le duel. Louis XIV fut le premier souverain cependant qui fit exécuter avec rigueur les édits royaux contre ce crime. En juin

1643, il publia un édit très sévère contre les duellistes. A tous ceux qui, à l'avenir, estimeraient leur honneur ou leur réputation offensés, il ordonnait de s'adresser à lui-même ou à ses maréchaux pour obtenir réparation. Celui qui, désobéissant à l'édit royal, appellerait à l'avenir quelqu'un en combat singulier, devait être privé de toutes ses charges, honneurs, dignités, etc., banni du royaume pour trois ans et perdre la moitié de ses biens. Si la personne appelée en combat singulier avait la faiblesse ou la lâcheté d'accepter, elle était également privée de ses charges et honneurs, bannie du royaume pour trois ans et perdait le tiers de ses biens. Si l'un des duellistes était tué, le tiers de ses biens était confisqué, un procès criminel et extraordinaire était fait à sa mémoire et son corps était traîné à la voirie. Défense était faite aux curés, vicaires, etc., de l'enterrer en terre sainte. S'il n'avait aucun bien, ses enfants, s'ils étaient nobles, étaient déclarés rôturiers, taillables pour dix ans, et incapables d'être jamais nobles ni d'occuper aucune charge ou dignité royale. Il va sans dire que le duelliste qui avait tué son adversaire était irrémédiablement puni de mort. Les cas de récidive étaient aussi punis de mort. Les témoins du duel, s'ils y assistaient à la demande des duellistes, devaient être dégradés des armes et privés pour toujours de leurs charges, dignités et pensions. Ils étaient regardés comme complices du crime, puisqu'ils y donnaient leur consentement. Louis XIV avait tellement à coeur de mettre fin à la barbare coutume du duel que, dans ce même édit de juin 1643, il fait le serment solennel de ne pas donner grâce des peines qu'il contient. " Pour nous ôter le moyen de contrevenir à un dessein si digne d'un roi très chrétien et du fils aîné de l'Eglise, y dit-il encore, nous avons fait jurer en nos mains aux secrétaires de nos commandements de ne signer jamais aucunes lettres qui, directement ou indirectement, soient contraires à notre présent édit. " A différentes

reprises, Louis XIV publia des édits ou déclarations augmentant les peines fixées par son édit de 1643 contre les duellistes.

Le premier duel dont notre histoire fasse mention eut lieu aux Trois-Rivières dans l'hiver de 1646. Le Père Jérôme Lalemant parle de cette rencontre dans le *Journal des Jésuites* : " Je trouvai, dit-il, que deux hommes des Ursulines s'étaient appelés et provoqués et s'étaient allés battre avec leurs épées : ce qu'avaient fait aussi deux soldats aux Trois-Rivières, La Groye et Lafontaine, pendant que nous y étions. La Groye fut blessé en deux endroits pour s'être comporté sagement et chrétiennement, ce qu'ayant été vérifié par les Sauvages, Lafontaine fut mis en une fosse. " On désignait alors sous le nom de fosse un cachot pratiqué sous terre et où il n'y avait aucune ouverture, si ce n'est celle par où on introduisait le condamné. Le bon Père Lalemant ne dit pas combien de temps le soldat Lafontaine resta dans ce séjour peu agréable.

Nos tribunaux furent ensuite tout près d'un quart de siècle sans être obligés de sévir contre les duellistes. Il faut croire que l'édit de Louis XIV avait eu une salutaire influence. En 1669, François Blanche dit Langevin, soldat de la garnison des Trois-Rivières, tuait en duel un de ses compagnons d'armes, Daniel LeMaire dit Desroches. Langevin fut condamné, par le *conseil souverain*, le 8 juillet 1669, à être pendu et étranglé " jusqu'à ce que mort s'en suive ". La sentence fut exécutée le même jour, à trois heures de l'après-midi. Après l'avoir étranglé, le bourreau lui coupa le poing droit et l'attacha à un poteau sur le Cap aux diamants. Ses biens furent aussi confisqués et donnés à l'Hôtel-Dieu. Le 7 janvier 1698, Henry Begard dit Lafleur, sergent de la compagnie de Des Meloises, était trouvé mort sur le chemin conduisant à l'Hôpital-Général de Québec. A la suite de l'enquête instituée par le procureur du roi, il fut découvert que Begard

dit Lafleur avait été tué dans un duel à l'épée avec le nommé Dubé, sergent dans la compagnie de Louvigny. Après sa malheureuse affaire, Dubé s'était empressé de prendre la fuite. Le corps de Begard dit Lafleur fut transporté à la prison (il n'y avait pas encore de morgue) et le lendemain, 8 janvier, après l'apposition du sceau du *conseil souverain* sur le front du mort, Michel Lepailleur, huissier, fut nommé son curateur. Le 13 janvier suivant, le *conseil souverain* ordonnait que la mémoire de Henry Begard dit Lafleur demeurerait condamnée, éteinte et supprimée à perpétuité, et son cadavre attaché par l'exécuteur de la haute justice au derrière d'une traîne et traîné sur une claie, la tête en bas et la face contre terre, par les rues de la ville et ensuite jeté à la voirie. Dans la nuit du 23 au 24 octobre 1706, Charles Legris dit David, sergent, et Charles Fourré dit L'Advocat, soldat, se battaient en duel à Québec. Le sergent David fut si grièvement blessé qu'il mourut le lendemain. L'assassin prit aussitôt la fuite. On lui fit quand même son procès ainsi qu'au cadavre de son malheureux adversaire, représenté par un curateur *ad hoc*. Le 11 avril 1707, le *conseil souverain* condamna Fourré à être pendu, mais comme il avait disparu on se contenta de le pendre en effigie. Quant à son adversaire, son cadavre fut condamné à être traîné sur la claie, tête en bas et face contre terre. Comme il était mort depuis six mois et que son cadavre était consumé, le bourreau se contenta de mettre sur la claie un mannequin le représentant aussi fidèlement que possible.

(À SUIVRE)

Pierre-Georges ROY.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — La bataille navale du Jutland. — Première impression pessimiste. — Les pertes anglaises et allemandes. — Une réelle victoire anglaise. — La nouvelle offensive russe. — Une série de défaites autrichiennes. — La mort tragique de lord Kitchener. — Sa carrière. — Sa succession. — La question irlandaise et Lloyd George. — Un projet de gouvernement. — Nationalistes et ulstérites. — Une crise ministérielle en Italie. — Au parlement français. — Un discours du chancelier allemand. — La mort d'Emile Faguet. — Aux Etats-Unis.

DEUX grands faits de guerre se détachent en un puissant relief des événements militaires du mois. Ce sont la bataille navale du Jutland, et la formidable reprise d'offensive des Russes en Volhynie et en Bukovine.

La rencontre mémorable des flottes anglaise et allemande, à quelque distance des côtes du Danemark, a été portée d'abord à la connaissance du public de manière à donner l'impression que la Grande-Bretagne avait subi une défaite. Le premier rapport de l'Amirauté britannique, très concis, dans lequel les pertes anglaises, considérables, étaient loyalement annoncées, a produit un effet plutôt déprimant. L'Angleterre, c'était admis, avait perdu plusieurs unités de première classe, et l'Allemagne ne semblait pas avoir souffert autant que sa rivale, dans ce choc si longtemps attendu. En outre, comme d'habitude, à Berlin on affectait un grand enthousiasme, à la réception des nouvelles de la bataille, tandis qu'à Londres on semblait déçu et alarmé. Mais bientôt, à mesure que les faits devenaient mieux connus, cette impres-

sion première se modifia. L'étendue des pertes allemandes, dissimulée par les autorités germaniques, fut graduellement établie par un concours de témoignages irrécusables. Et l'on constata que l'Angleterre avait remporté une victoire incontestable, quoique chèrement achetée. Voici les faits, tels qu'ils se dégagent des rapports officiels et des informations les plus sûres. Dans l'après-midi du 30 mai, une escadre anglaise, commandée par l'amiral Beattie, signala une force navale allemande considérable, qui s'avavançait dans la direction du sud-est au nord-ouest, à la hauteur du Jutland danois, dans la mer du Nord. Immédiatement l'amiral se porta à sa rencontre, et lança des messages d'appel à la grande flotte anglaise de l'amiral Jellicoe, qui croisait à une assez forte distance. Le combat s'engagea et l'amiral Beattie s'aperçut qu'il avait affaire à la grande flotte allemande. Malgré la supériorité de l'ennemi, l'escadre d'avant-garde anglaise se battit avec une énergie et une habileté manoeuvrière dignes des plus grands éloges. L'amiral Beattie avait d'abord conçu le dessein de couper la retraite aux vaisseaux ennemis, mais devant leur nombre il dut changer de tactique, et s'efforcer de faire durer la bataille jusqu'à l'entrée en scène de l'amiral Jellicoe. C'est durant cette période que l'escadre anglaise subit ses plus lourdes pertes. Enfin, vers le soir, arriva le gros des forces navales britanniques. Et le combat prit des proportions formidables. Incapable de tenir tête à l'amiral Jellicoe, la flotte allemande battit en retraite et parvint à regagner ses bases d'opérations. L'engagement avait duré sept ou huit heures.

Voilà, dans ses grandes lignes, ce que fut cette bataille, la plus terrible, dit-on, de toutes celles dont l'histoire des guerres navales nous ait conservé le récit. L'Angleterre y a perdu un dreadnought, le *Queen Mary*; cinq cuirassés, l'*Indefatigable*, le *Warrior*, la *Defense*, le *Black Prince*, l'*Invin-*

cible; huit " destroyers " et un sous-marin. L'Allemagne a perdu deux dreadnoughts, le *Lutzow* et le *Westfallen*; un cuirassé, le *Pommern*; quatre croiseurs, le *Wiesbaden*, le *Frauentaub*, le *Rostock* et l'*Elbing*; neuf " destroyers " et un ou deux sous-marins. On mentionne aussi comme coulé le *Hindenburg*, un des plus puissants et des plus récents dreadnoughts de la flotte allemande, jaugeant 29,000 tonnes. Fidèles à leur tactique, les Teutons ont essayé tant qu'ils ont pu de donner le change et de tromper l'opinion. Ainsi ils n'ont admis qu'après plusieurs jours la perte d'un de leurs gros navires, alléguant qu'ils avaient omis jusque-là de la mentionner " pour des raisons militaires ". Le mot est en passe de faire fortune. Désormais, on tient pour avéré que les rapports allemands escamotent la vérité "pour raisons militaires".

Nous disions plus haut qu'au premier instant l'impression en Angleterre avait été que l'on venait de subir une défaite. Cette appréciation se traduit clairement dans les extraits suivants du *Times* : " Il est manifeste que nous venons d'éprouver le plus terrible coup porté contre notre flotte depuis le début des hostilités... Mais l'efficacité de notre blocus n'en souffrira point, ni même notre aptitude à conserver la maîtrise des mers; nos pertes n'inciteront point les Allemands à tenter une attaque contre le gros de la flotte anglaise, qu'ils ont toujours évitée jusqu'ici avec tant de diligence. Cette bataille navale, tout en chassant du peuple une confiance trop endormie, et un optimisme trop facile, va servir à fortifier notre résolution inaltérable de vaincre ou de mourir, que notre race a toujours formée dans des circonstances fâcheuses, lorsqu'elle était engagée dans une guerre qu'elle croyait juste et bonne ". D'autres journaux tenaient un langage analogue. Le *Graphic* disait: " Une page noire couvre maintenant l'histoire de notre marine au sujet des pertes que nous venons de subir. Elle est illustrée cepen-

dant par la vaillance des marins qui ont combattu contre des forces supérieures en armement, mais le coup a porté et avec une force désespérée ". On pourrait multiplier ces citations. Mais après deux ou trois jours, lorsque les faits réels eurent été mieux connus, le ton avait changé. Le *Graphic* disait : " Au premier essai véritable de sa force, la marine anglaise a remporté une victoire glorieuse; l'ennemi en fuyant lui a dérobé une victoire complète ". Le *Morning Post* déclarait que cette bataille était une telle victoire qu'elle pouvait décider de toute la guerre. Le *Telegram* exprimait ainsi son opinion : " Les forces immenses de la deuxième grande puissance navale du monde ont été repoussées au port par une tempête furieuse de vengeance. Bien que les circonstances aient privé l'Angleterre d'une victoire complète, victoire qui était cependant ardemment désirée, la bataille de mercredi a complètement changé la situation navale sur toutes les mers et tous les océans du monde ". L'*Express* résumait excellemment la situation en disant : " Les vainqueurs sont ceux qui ne s'enfuient pas ". Enfin le *Morning Telegraph* faisait ressortir comme suit les résultats pratiques de cette grande bataille : " Les espérances que les Allemands se berçaient de satisfaire en détruisant partiellement la maîtrise des communications maritimes du monde, vont probablement s'évanouir d'ici à la fin de l'été. Le mouvement des troupes alliées sur mer va s'effectuer avec une plus grande sécurité qu'auparavant et contribuer directement à la force des armées alliées sur le continent. Dans la mer du Nord, les conditions se sont sensiblement améliorées. On a la ferme assurance que les visites des croiseurs allemands sur les côtes d'Angleterre vont cesser tout à fait. La rapide escadre de la flotte allemande n'est plus en état de frapper un autre coup et de tenter une excursion de ce côté de la mer du Nord ".

En tenant compte de toutes ces opinions, en pesant et en

comparant tous les rapports publiés et toutes les informations provenant de diverses sources, il nous semble que l'on peut raisonnablement émettre le jugement suivant, à propos de la bataille navale du Jutland. Les deux flottes rivales se sont enfin mesurées dans une lutte corps à corps. Comme effectifs présents, elles étaient à peu près de même force. La flotte allemande s'est montrée redoutable par la puissance de ses unités et de son armement. Mais la flotte anglaise, également, sinon plus formidable, a manifesté sa supériorité tactique, et, malgré des pertes qui s'équilibrent, a battu la flotte ennemie et l'a forcée de regagner son refuge de Kiel et des bouches de l'Elbe, où celle-ci va rester plus bloquée que jamais, et affaiblie pour de longs mois. Voilà, croyons-nous, une juste appréciation de la situation navale.

Les journaux des nations belligérantes étaient encore pleins des récits de la bataille livrée dans la mer du Nord, lorsque l'offensive soudaine des armées russes, en Volhynie et en Bukovine, vint leur donner un nouvel aliment. Il semblerait qu'elle ait pris par surprise les Autrichiens et les Allemands. Elle avait cependant été préparée de longue main par les généraux du tsar. Ils avaient accumulé depuis des mois un énorme matériel d'artillerie et d'abondants approvisionnements de munitions et de projectiles. Pendant les quinze premiers jours, leur offensive a été foudroyante. Du 5 au 21 juin, les armées russes, opérant sur un front de 250 milles, des marais du Pripet à la frontière roumaine, ont foudroyé les positions des Autrichiens, démoli leurs retranchements, envahi leurs lignes de défense, et les ont refoulés dans un irrésistible élan. Des places puissamment fortifiées, comme Lutsk et Rovno, sont tombées entre leurs mains. Ils ont franchi la Styr, la Sereth, la Strypa, le Pruth, ont pénétré en Bukovine, ont pris Czernowitz, capitale de cette province. Et maintenant ils menacent Kovel et Lemberg. Durant ces deux

dernières semaines ils ont fait au-delà de 160,000 prisonniers — ce qui est presque incroyable —, et ils ont capturé des centaines de canons et de mitrailleuses, ainsi que des quantités immenses de munitions.

Au moment où nous écrivons, deux corps d'armée autrichiens sont dans un danger imminent d'être enveloppés, en Bukovine. Depuis quelques jours les Allemands ont dirigé en toute hâte des renforts sur le front oriental, pour essayer d'arrêter les progrès de l'avalanche russe. Des combats acharnés ont eu lieu dans la région de Lutsk, et il semble que l'offensive moscovite ait été enrayée sur ce point, au moins temporairement. Il n'en reste pas moins certain que les Russes ont enlevé à l'ennemi plus de soixante-quinze milles de terrain, ont pénétré de nouveau en Galicie, ont reconquis presque toute la Bukovine, et ont infligé aux Austro-Allemands une série de défaites. C'est déjà pour la Russie une belle revanche des échecs subis par elle l'été dernier.

La victorieuse offensive russe sur les frontières galiciennes a forcé l'Autriche à affaiblir ses effectifs sur le front italien, où, le mois dernier, elle avait frappé des coups énergiques et envahi la vallée de l'Adige et la région d'Asiago, au nord de la péninsule. Les Italiens ont maintenant profité de la diversion russe, et remporté quelques succès.

A Verdun le carnage continue. Les Teutons s'acharnent toujours à leurs assauts sanglants. Ils sont parvenus à s'emparer de Vaux sur la rive droite de la Meuse. D'après des experts fort réputés, c'est un succès stérile. Le fort a été démantelé depuis longtemps, et l'état-major français estime qu'il a de la valeur uniquement en tant que poste d'observation. On soutient que sa capture n'aidera pas plus les ennemis à prendre Verdun que ne l'a fait la prise du fort de Douaumont, qu'ils ont occupé pendant trois mois sans pouvoir avancer d'un pas. Sur la rive gauche de la Meuse les attaques alleman-

des sont toujours violentes, du côté du Mort-Homme, d'Avoncourt, de la colline 304. Mais en somme la résistance française reste inébranlable ; et, après quatre mois d'efforts surhumains, la fureur teutonne n'a pu percer nulle part le rempart d'acier qui défend les lignes de Verdun.

Sur le front des Flandres, Anglais et Allemands se sont livrés des combats meurtriers dans la région d'Ypres. Il y a eu là alternances d'avances et de reculs. Les Canadiens ont intrépidement payé de leur personne et ont subi des pertes cruelles. Un grand nombre de nos soldats ont succombé sous le feu de l'ennemi. Honneur à leur mémoire !

En somme, le dernier mois a été favorable aux Alliés, et l'on doit s'en rendre compte dans le haut état-major allemand et dans les sphères officielles de Berlin. La grande guerre, tant voulue et tant préparée, elle est dure, elle est longue. Et quand se terminera-t-elle ? Et de quelle manière ?

* * *

Au moment où, après un premier moment d'angoisse, l'Angleterre se réjouissait à la constatation de la victoire de sa flotte sur la flotte allemande, un deuil cruel venait l'éprouver. Son plus illustre soldat, son ministre de la guerre, lord Kitchener, en route pour la Russie, périssait dans le sinistre du *Hampshire*, croiseur de 10,800 tonnes, que probablement une mine flottante faisait couler au large des îles Orcades, le 5 juin courant. Ce funeste accident a consterné le peuple anglais. Lord Kitchener était la plus grande figure militaire de l'empire britannique. Et, en dépit des critiques dont il avait été quelquefois l'objet, il jouissait d'un immense prestige, d'une autorité sans rivale, et commandait la confiance de la nation. Né en 1850, il s'était destiné tout jeune à l'armée. Il avait reçu son éducation militaire à Woolwich, et entra

dans le corps des ingénieurs royaux en 1871. Mais auparavant il avait voulu voir de près une guerre, et s'était enrôlé dans l'armée française où il avait combattu sous les ordres du général Chanzy. Il commença à se distinguer dans la campagne du Soudan, en 1882, où il commanda la cavalerie égyptienne. Il conquit sa grande réputation dans la fameuse expédition de Khartoum, en 1898. C'est alors qu'il fut créé baron Kitchener. En 1900, il prit part à la guerre sud-africaine, d'abord comme chef d'état-major de lord Roberts, à qui il succéda ensuite au poste de commandant en chef. En 1902, il fut envoyé aux Indes pour exercer les mêmes fonctions. Pendant sept ans, il se consacra à la tâche de réorganiser l'armée des Indes. En 1909 il fut fait maréchal, commandant en chef des armées anglaises, et haut commissaire dans la Méditerranée. Il alla ensuite en Egypte comme agent anglais et consul général au Caire. Au moment où la guerre éclata, en 1914, il se trouvait en Angleterre. Et il fut désigné d'un commun accord, par le gouvernement et l'opinion, comme le ministre de la guerre de la circonstance. On sait quelle tâche gigantesque il a accomplie. L'Angleterre n'avait pas d'armée, — à peine 150,000 hommes disponibles pour le service continental, au 1er août 1914. En vingt mois, lord Kitchener avait levé et organisé une armée de plus de 4,000,000 d'hommes, et cela presque totalement sous le régime du volontariat. Ce magnifique résultat restera comme un monument à la gloire du chef, dont l'énergie, l'activité féconde, et les facultés puissantes l'ont obtenu. La mort d'un tel homme est une perte cruelle pour son pays. Mais son oeuvre subsiste. Il suffit maintenant de la continuer. On s'est naturellement demandé aussitôt qui succéderait à lord Kitchener comme ministre de la guerre. Le nom de Sir William Robertson, chef de l'état-major impérial, a été d'abord mentionné. Le gouvernement n'a pas encore déterminé son choix; mais on parle fortement

de M. Lloyd George, qui est actuellement ministre des munitions; et il semble bien qu'il quittera ce poste pour aller au *War Office*.

Peu d'hommes d'Etat anglais ont joué en ces derniers temps un rôle plus considérable que l'ancien chancelier de l'échiquier. Ce petit avocat gallois est devenu par son travail, son énergie et son incontestable talent, l'une des forces du gouvernement britannique. Dans les cas difficiles on a recours à lui. Lors de la crise des munitions, c'est lui que l'on a cru devoir charger du nouveau ministère, dont la création devenait une nécessité. Et plus récemment encore, après les tragiques événements de Dublin, quand M. Asquith, de retour d'Irlande, s'est déterminé à organiser sans plus de retard un nouveau gouvernement pour la nation irlandaise, c'est à lui qu'il a cru devoir confier la mission de négocier avec les différents partis pour les amener à accepter un arrangement raisonnable. M. Lloyd George a assumé cette tâche épineuse, et s'est mis à l'oeuvre avec sa décision habituelle. Voici, d'après les dépêches, le projet qu'il aurait soumis aux chefs nationalistes et ulstérites. Premièrement, qu'on mettrait immédiatement en vigueur l'acte du *Home Rule*; deuxièmement, qu'on ajouterait incontinent un amendement mentionnant que cette loi ne sera en vigueur que pendant la guerre; troisièmement, que, pendant l'intérim, les députés irlandais du parlement resteraient tous à Westminster; quatrièmement, que, pendant la période critique de la guerre, les six comtés du nord de l'Ulster demeureraient sous la direction du gouvernement impérial; cinquièmement, qu'immédiatement après la guerre on tiendrait une conférence impériale composée des représentants de tous les dominions pour étudier le futur gouvernement de l'empire, y compris le gouvernement de l'Irlande; sixièmement, qu'à la suite de cette conférence, et pendant la période prévue par la loi de

nécessité militaire, on s'occuperait de régler d'une façon permanente toutes les grandes questions pendantes.

Ces propositions ont été étudiées respectivement par les chefs ulstérites et nationalistes. De part et d'autre elles ont soulevé beaucoup de discussion et de contradiction. Dans l'Ulster, les éléments les plus irréconciliables ne voulaient pas entendre parler d'accepter la juridiction d'un parlement irlandais, pour aucun comté de la province. De leur côté, les nationalistes les plus intransigeants protestaient contre l'exclusion de comtés où il y avait une notable proportion de nationalistes. Il fallait d'abord que les chefs donnassent leur adhésion au projet. Cela fut relativement facile. John Redmond avait compris, dès le premier moment qui suivit la révolte de Dublin, qu'une solution aussi prompte que possible s'imposait, même au prix de pénibles sacrifices. Et sir Edward Carson, comprenant le péril de la situation, se décida à conseiller l'acceptation du compromis proposé. Le conseil unioniste de l'Ulster, après une longue délibération, s'est rangé à son avis par une assez forte majorité. L'assentiment des nationalistes des six comtés de cette province, exclus par le projet, a été aussi obtenu par M. Redmond puissamment secondé par M. John Devlin. Ces deux décisions sont d'une importance capitale. Maintenant que les nationalistes et les unionistes de l'Ulster, qui sont les plus directement concernés dans la clause d'exclusion, consentent à s'y soumettre dans l'intérêt général, comment les propositions du gouvernement ne seraient-elles pas favorablement accueillies par le reste de l'Irlande? De ce côté, le succès semble donc assuré. C'est du ministère même, chose étrange, que pourrait maintenant surgir l'obstacle. On affirme que, dans le cabinet, quelques unionistes, tels que lord Lansdowne et M. Walter Hume Long, ne sont pas encore ralliés à cette application immédiate du *Home Rule*. Un ministre, lord Selburne, a donné sa démis-

sion. On a même parlé de crise ministérielle à ce propos. Nous espérons que ces rumeurs seront sans fondement. Les hommes d'Etat britanniques doivent avoir autre chose à faire que des crises ministérielles en ce moment. Et ils devraient tous être d'accord pour favoriser une prompte solution du problème irlandais.

* * *

Ce que nous venons de dire des parlementaires anglais pourrait parfaitement s'appliquer aux parlementaires italiens, qui viennent de se passer la fantaisie de renverser un ministère. Le cabinet Salandra a été défait par un vote de 197 contre 158. Autant que nous pouvons en juger à distance, il s'agit ici d'une manoeuvre de groupes. M. Salandra n'avait pas cru opportun d'élargir la base de son ministère. On l'en a puni, en profitant de la mauvaise impression causée par les revers italiens de la fin de mai, pour le renverser sur un vote de crédits. C'est M. Paolo Boselli qui a été appelé à former le nouveau cabinet. Il contient beaucoup d'hommes nouveaux. Sa personnalité la plus marquante est celle du baron Sonnino, qui a consenti à conserver le portefeuille de ministre des affaires étrangères. Cela semblait très important pour donner aux puissances alliées la garantie que la politique extérieure de l'Italie ne subira aucun changement.

* * *

En France le parlementarisme s'affirme aussi de temps en temps par des manoeuvres plus ou moins bien inspirées. A la demande de certains groupes, M. Briand a consenti récemment à une session secrète de la Chambre. Durant sept séances consécutives, celle-ci a siégé à huis-clos. Le gouver-

nement est sorti avec succès de cette épreuve. A la séance publique qui a suivi, plusieurs motions ont été lues par le président. Une seule a été acceptée par M. Briand. Elle avait été préparée conjointement par les présidents des différents groupes. Ils déclaraient, après avoir exprimé leur confiance dans le ministère, que la session secrète a donné aux députés une vue générale au sujet de la guerre, ajoutant que la Chambre a décidé d'instituer et d'organiser une délégation pour exercer, avec l'aide du gouvernement, une surveillance sur tous les services d'approvisionnement de l'armée, sur tous les points, soit au front, soit à l'arrière. La dépêche que nous analysons dit de plus que, tout en n'ayant pas l'intention de se mêler de la conception, de l'exécution, et de la direction des opérations militaires, la Chambre déclarait que c'est son devoir de veiller à ce que les préparations de nature offensive ou défensive, du point de vue militaire ou industriel, soient faites avec soin, énergie et prudence, afin de ne pas laisser sans résultat l'héroïsme des soldats français.

Il nous paraît que les chefs de l'armée et de ses divers services sont parfaitement en état de s'acquitter de toutes ces tâches, sans l'intervention de messieurs les parlementaires. Toutefois la motion présentée était assez anodine. Elle semblait avoir pour but principal de donner une satisfaction platonique aux faiseurs d'embarras. Et nous concevons que le cabinet l'ait acceptée. La séance a été couronnée par un vote de confiance dans le ministère, de 440 voix contre 97. C'est en vain que le sempiternel M. Accambray, socialiste très agité, a soumis une résolution demandant la nomination d'un comité de quarante-quatre membres, pour faire une enquête et un rapport sur la conduite de la guerre et les relations entre le commandant en chef et les autorités civiles. Dieu merci, cette motion, détestable de tous points, n'a même pas été soumise au vote. Ce M. Accambray devient décidément notoire.

* * *

Transportons-nous maintenant du parlement français au parlement germanique. Voici un parlementaire d'une autre stature, qui amplifie lui aussi incessamment, à sa manière, sa notoriété européenne. C'est le haut et illustre chancelier de Sa Majesté teutonne, M. de Bethmann-Holweg. Dans un discours au Reichstag, le 5 juin, il a encore parlé des dispositions pacifiques de l'Allemagne. Mais de quel ton ? Il faut l'entendre : " J'ai dit à un journaliste américain, a-t-il déclaré, que les pourparlers de paix n'ont de chances de réussite que si les gouvernants des pays belligérants les engagent en tablant sur la situation militaire véritable telle qu'indiquée par la carte actuelle. Nos adversaires ont rejeté cette proposition. Ils ne veulent pas reconnaître la carte telle que faite par la guerre, car ils espèrent la modifier à leur avantage. Mais elle s'est constamment altérée en notre faveur. Depuis que nous avons fait ces remarques, l'armée anglaise a capitulé à Kut-el-Amara, les Français ont subi des défaites qui leur ont coûté des pertes effroyables à Verdun, l'offensive des Russes a avorté en mars, notre alliée a déclenché sa formidable offensive contre l'Italie, nous avons redressé nos lignes en face de Salonique, et nous venons de recevoir au sujet de la bataille navale livrée au large du Jutland des nouvelles qui ont rempli nos coeurs d'allégresse et de reconnaissance ".

Le chancelier allemand est vraiment passé maître dans la pratique des affirmations impudentes. L'Allemagne veut la paix, dit-il à l'Europe, mais en tablant sur la carte militaire actuelle. Or la carte militaire actuelle, c'est l'Allemagne maîtresse de la Belgique, de la Pologne, de dix départements français ; c'est l'Autriche maîtresse de la Serbie et du Monténégro. Voilà, d'après lui, la situation qui devrait servir de base aux pourparlers de paix. On ne saurait être plus auda-

cieux. Croit-il donc que les Alliés n'ont pas raison de compter qu'ils vont modifier à leur avantage la carte militaire ? Il a l'effronterie de parler des pertes françaises effroyables à Verdun. Et les pertes allemandes, les 300,000 ou 400,000 Teutons tombés sur les collines et dans les ravins de la Meuse ? En outre, déjà depuis qu'il a prononcé son discours, la carte militaire a été modifiée. Les Russes sont maîtres de la Bukovine. Et il ne faut pas oublier qu'ils étaient auparavant maîtres de l'Arménie et qu'ils menacent Bagdad. Les Autrichiens ont perdu 160,000 prisonniers en quinze jours. Les Italiens les refoulent en ce moment vers leur frontière. Et, quant à la bataille du Jutland, elle a porté un coup fatal à la flotte allemande, qui prendra bien du temps pour se remettre de ses pertes désastreuses. Ce discours de M. de Bethmann-Holweg devrait achever d'ouvrir les yeux à ces neutres qui ont encore des illusions au sujet de la modération allemande. La voilà, la modération teutonne, mise en pleine lumière par le premier ministre et le porte-parole du kaiser ! Les Alliés la connaissent, et ils ne reculeront devant aucun sacrifice pour donner à la nation de proie la leçon qu'elle mérite.

* * *

Durant le mois qui s'achève, les lettres françaises ont fait une grande perte par la mort de M. Emile Faguet, décédé à Paris le 7 juin. Il était sans conteste l'un des premiers écrivains français de ce temps. Après avoir pris ses grades à l'École normale supérieure, il avait pendant quelque temps professé en province. Puis il était venu à Paris comme professeur au lycée Charlemagne. Docteur ès-lettres en 1883, il fut nommé suppléant à la faculté des lettres en 1890, et professeur en titre de poésie française en 1897. Entre temps, il collabora à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue bleue*, à la

Revue encyclopédique, et au *Journal des Débats*, où il fut chargé de la critique dramatique, succédant à Jules Lemaître. On lui doit un grand nombre d'ouvrages d'histoire et de critique littéraire. Parmi les principaux mentionnons : *Seizième siècle*, *Dix-septième siècle*, *Dix-huitième siècle*, *Dix-neuvième siècle*, *Politiques et moralistes du XIXe siècle*, *Histoire de la littérature française*, *La Tragédie au XVIIe siècle*, *Propos littéraires*, *Propos de théâtre*, etc. Outre ses oeuvres de pure critique, il a publié de nombreuses études politiques et sociales. Dans cette catégorie doivent être classés l'*Anticléricalisme*, le *Libéralisme*, le *Culte de l'incompétence* et la *Crainte de la responsabilité*, les *Dix commandements*, etc.

Emile Faguet avait été élu membre de l'Académie française en 1900. Son érudition était très ample, son goût sûr, son ingéniosité d'esprit merveilleuse. Il n'était pas un critique doctrinaire comme Brunetière, ni un critique purement impressionniste comme Jules Lemaître. Mais son genre se rapprochait plutôt de celui que pratiquait si brillamment ce dernier. Nous lisons à son sujet, dans un récent ouvrage d'histoire littéraire : " M. Emile Faguet se défie par système des principes, persuadé à la manière de Sainte-Beuve que la qualité principale d'un critique doit être une intelligence très souple, capable de tout comprendre et de tout expliquer. Son information est parfois un peu rapide, mais il excelle à analyser clairement les idées, et peu d'études donnent plus à penser que les siennes ". Durant les dernières années, M. Faguet, abusant de sa fécondité, multipliait à l'excès les productions de son intarissable plume, et entassait trop hâtivement des oeuvres, où se manifestaient sans doute sa facilité et sa verve prodigieuses, mais où s'accusaient aussi quelques-uns des défauts inhérents à la précipitation. Le célèbre écrivain n'était pas compté parmi les catholiques. Son *credo* semblait plutôt vague. Cependant, durant la dernière partie de sa carrière,

il avait manifesté souvent son respect pour les idées religieuses, et sa sympathie pour l'Eglise. Il avait combattu l'intolérance sectaire dans des brochures retentissantes. De là à devenir croyant, et surtout pratiquant, il y avait sans doute un grand pas. Dieu soit loué, Emile Faguet a fait ce pas. Comme son émule Jules Lemaître, il est mort en chrétien. Il a demandé et reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction. C'est monseigneur l'archevêque de Laodicée qui l'a assisté à ses derniers instants. Tous les lecteurs catholiques du maître disparu se réjouiront de cette heureuse nouvelle. Brunetière, François Coppée, Jules Lemaître, Emile Faguet, Paul Deroulède ! Ce sont là d'illustres exemples ! Qui donc soutiendra que la pensée religieuse est morte en France ?

* * *

Nos voisins des Etats-Unis sont entrés dans la période mouvementée de leur élection présidentielle. Les deux grands partis qui se disputent le pouvoir, les républicains et les démocrates, ont tenu leurs conventions pour le choix des candidats à la présidence et à la vice-présidence de la république. Du côté républicain, on se préoccupait beaucoup de l'attitude de Roosevelt, et du parti de dissidents qu'il avait mené à la bataille en 1912. Ceux-ci se déclaraient prêts à se rallier, si leur chef était choisi par la convention républicaine. Mais tous les pourparlers entamés à cet effet ont échoué. C'est le juge Hughes qui a obtenu la nomination à cette convention. Roosevelt a été choisi par la convention progressiste. Mais il refuse de se porter candidat. Quant à la convention démocratique, elle a choisi unanimement M. Wilson, le président actuel. La lutte se fera donc entre ce dernier et le juge Hughes. Toutes les chances semblent être actuellement en faveur du président Wilson.

* * *

Au Canada nous sommes entrés dans l'heureuse période du chômage politique. Le pays a bien d'autres problèmes qui s'imposent à sa sollicitude.

Thomas CHAPAI.

Saint-Denis, 27 juin 1916.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA BELGIQUE LOYALE, HEROIQUE ET MALHEUREUSE, par le Père Joseph Boubée, S. J. 1 vol. in-12, de 250 pages. Prix: 3 frs. — Paris, Plon-Nourrit, 1916.

L'auteur cite, à la fin de son volume, une phrase du ministre Van den Heuvel qui en justifie le titre et en résume exactement les trois parties: "Quand cette longue et terrible guerre aura pris fin, la Belgique pourra fièrement regarder le passé et envisager l'avenir. A la couronne de la loyauté... à la couronne de l'héroïsme..., elle aura joint la couronne du malheur, tressée par les souffrances de ses enfants."

C'est autour de ces trois chefs que se groupent tous les détails. Les uns proviennent d'observations personnelles, les autres des enquêtes officielles, d'autres enfin des plaquettes nombreuses publiées sur le sujet depuis août 1914. Tous convergent à peindre en horreur la conduite de l'Allemagne, à représenter en beauté l'agonie de la Belgique.

Le temps fera le départ des exagérations inévitables qui ont dû se glisser dans un livre écrit sous le coup d'événements tout récents. Il ne fera qu'accroître l'impression profonde créée par le tragique des incidents et le lyrisme du récit. Dût la valeur scientifique de l'ouvrage avoir à souffrir du recul, sa valeur littéraire n'en subira aucun détrimement.

Il y a là comme un épitome de tout ce que l'attitude belge a inspiré aux écrivains depuis deux ans bientôt.

E. C.

* * *

JOURNAL APOLOGETIQUE DE LA GUERRE, 1ère série, 1914, par M. l'abbé Duplessy. 1 vol. in-12. Prix: 3 fr. 50. — Montréal, Librairie Granger et librairie Notre-Dame.

Ce n'est point l'histoire de la guerre, ce sont seulement les leçons apologetiques qui se dégagent des événements quotidiens de 1914. L'auteur les présente sous la forme qui lui est coutumière et qui est si goûtée des lecteurs, parce qu'elle est claire et à la portée de tous. Il ne néglige point, à l'occasion, les extraits de journalistes et d'écrivains qui ont déjà porté leur jugement sur tels ou tels faits dont il tire lui-même ses enseignements.

* * *